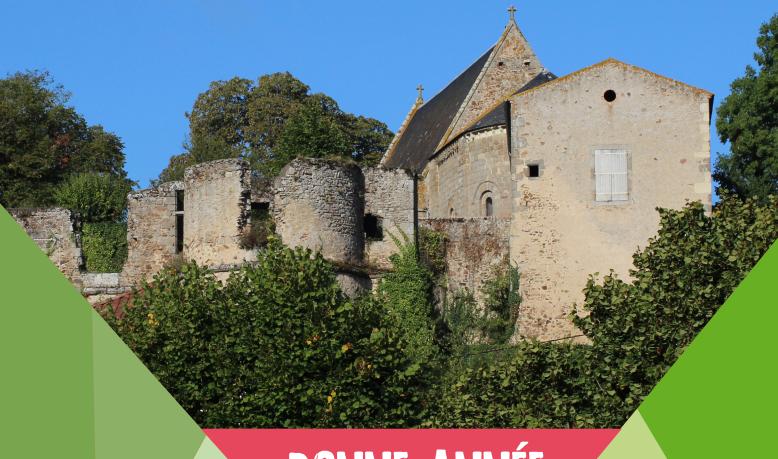


DÉCEMBRE 2017

JOURNAL D'INFORMATIONS D'ARGENTONNAY



BONNE ANNÉE 2018

ensemble on va plus loin

Edito	3
Vie municipale Parole aux maires délégués	4-5 6-7 8 9 10-11 12-13 14-15 16-17
Vie sociale Le CCAS et le CIAS Le Relais familles et la Colporteuse L'ADMR et le don du sang	19 20 21
Vie locale La revitalisation du centre-bourg Les temps forts 2017 Ils ont marqué l'année	22-23 24-25 26-27
Vie Scolaire L'école publique Le Chat Perché d'Argenton les Vallées Le groupe scolaire Moutiers - La Chapelle Le collège Blaise Pascal d'Argenton les Vallées L'école Sainte Marie d'Argenton les Vallées Le collège Saint Joseph d'Argenton les Vallées La MFR d'Argenton les Vallées	29 30 31 32
Vie pratique Le camping, les chalets et le gîte Bon à savoir Le panorama des entreprises d'Argentonnay La communication 2.0	34-35 36-41 42-45 46
L'AGGLO2B COMMUNIQUE	47

— RENDEZ - VOUS — CÉRÉMONIE DES VOEUX



VENDREDI 5 JANVIER 19H30 SALLE DES FÊTES DE LA COUDRE

BONNE NOUVELLE:

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents administratifs, il est prévu que les services déménagent au cours du 2ème trimestre 2018 pour aller s'installer dans les locaux de l'ex C.C.A. (soit juste en face).

DERNIÈRE MINUTE:

Dans le cadre de sa politique touristique, Argentonnay va proposer dès le mois de mai prochain un plan de ville qui présentera de façon agréable et attractive les monuments et sites incontournables de son territoire ainsi que ses richesses touristiques et économiques.





Mairie d'Argentonnay:

4 place Léopold Bergeon - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY Contacts : Tel : 05 49 65 70 22 - Fax : 05 49 65 70 84 Email : accueil@argentonnay.fr

Horaires d'ouverture au public :

de 9h à 12h30 (du lundi au vendredi matin) de 15h à 17h (les lundis, mardis et jeudis après-midi) et de 9h à 12h (les 2ème et 4ème samedis matin - sauf en juillet et en août)

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, des élus assurent des permanences dans les mairies déléguées.

Pour plus d'information sur les horaires merci de contacter votre maire délégué.













Publication semestrielle d'Argentonnay Directeur de la publication : Jean-Paul GODET

Commission communication: Robert GIRAULT - Hélène RABILLOUD - Jean-Paul LOGEAIS



et dans la perspective de 2018, 3 défis ont été et sont au cœur de ma mission : ANIMER, ENCOURAGER les VISIONS

D'AVENIR, PROTEGER les EQUILIBRES. ANIMER un conseil municipal de 64 conseillers nécessite une attention permanente pour permettre à chacun une prise de parole libre et responsable. Si le processus de décision est parfois trop long et si les méthodes d'animation doivent toujours s'ajuster, j'ai eu le plaisir de vivre cette année des débats animés et constructifs. Je reste convaincu que nos différences sont une richesse. AVOIR

UNE VISION À MOYEN ET LONG TERME, à 20 ou 30 ans est, selon moi, une exigence que tout élu doit porter.

Parmi d'autres projets, l'achat du château, pièce maîtresse de l'objectif de revitalisation, en est une belle illustration. Ce choix a été longuement discuté et validé démocratiquement. Pour son devenir, les associations, habitants et conseillers municipaux ont émis plus d'idées que nous ne pourrons en retenir; prenons notre temps pour l'aménager en un lieu public attractif sur les plans culturel, social et touristique. Notre choix d'investir sur l'amélioration des équipements sportifs illustre également à mes yeux cette vision d'avenir, le choix de la rénovation de la salle des sports entre dans un objectif de développement durable par une réduction significative des dépenses de fonctionnement.

PROTÉGER LES ÉQUILIBRES humains et financiers ... Nos choix budgétaires ont été pensés pour répondre à un objectif d'équité entre les 6 communes, et entre les associations. Avec la prévision inéluctable des baisses des dotations de l'État, il nous faut rester prudent afin de garder une marge de manœuvre pour les années à venir. Je suis accompagné par une équipe qui croit dans la construction et le développement de notre commune, la réussite sera renforcée dès lors que nous saurons conjuguer patience, réalisme, audace, et ... OPTIMISME. Pour tout cela, nous avons besoin de tous! Nous avons besoin de vous! Associés à nous, l'équipe technique et administrative contribue largement à cette construction et je tiens à les remercier particulièrement pour leur implication et leur engagement. Je vous donne rendez-vous aux vœux le 5 janvier 2018, à 19h30 à la nouvelle salle de La Coudre, un diaporama vous sera présenté sur toutes nos réalisations. Dans cette attente, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

In 2017 and later in 2018, three challenges were and still are at the heart of my mission: MANAGING, ENCOURAGING IDEAS CONCERNING THE FUTURE, SECURING HUMAN and FINANCIAL BALANCES. MANAGING a council of 64 members needs a permanent attention to allow everyone to speak freely in a responsible manner. It may appear that the decisions take too long sometimes; however, it is important to let people contribute to the debates. I remain convinced that our differences enrich us all. HAVING A MIDDLE AND LONG TERM VISION, 20 or 30 years ahead, according to me, is something every elected person must bear in mind. Among other projects, the making of the decision to acquire the château in Argenton, could be the key to the revitalization of the commune. This choice was largely discussed and agreed democratically. Concerning its future, the associations, inhabitants and councilors have had more proposals than we would have anticipated and it takes time to evaluate how and even if some of these can be developed. Let us take time to develop it as an attractive public place which will include culture, social and touristic elements. Our choice to invest in improving the Sport equipment is also, to my mind, part of the vision. Renovating the "salle des sports" is part of the sustainable development which will significantly reduce the functionary costs. SECURING HUMAN AND FINANCIAL BALANCES. Our budget choices have been built in order to respect equality between our 6 communes and associations for the coming years. We must remain careful and wise because the grants from the state with inevitably be reduced. So we will keep some financial flexibility for the years to come. I am backed by a team which believe in the building up and the development of our communes; success will be reinforced when we manage to conjugate patience, realism, audacity and optimism. To reach such a goal, we need everyone of you! We need you! In association with the technical and administrative staff - which I thank here most particularly for their involvement and commitment - I look forward to seeing you in the New Year's ceremony on January 5th 2018 at 7.30pm in the new La Coudre Salle des Fêtes. We have planned a video which will allow you to see the achievements so far. Greetings

Jean-Paul GODET, Maire d'Argentonnay

for the New Year's festivities.



Robert GIRAULT, Maire délégué de La Coudre

2017 fut une année de changement et de travaux. Notre ancienne école est devenue, en effet, une salle polyvalente tout à fait adaptée à nos besoins.

Le fait d'être commune déléguée au sein d'Argentonnay ne change rien à son utilité pour notre collectivité.

La partie qui était louée à l'atelier de tapissier décorateur* va être utilisée pour y transférer la Mairie. Elle servira également de salle de réunion.

Enfin des toilettes publiques accessibles (dignes de ce nom) ont été aménagées.

Nous allons réfléchir à l'utilisation de l'ancienne salle (pourquoi pas un ou deux logements locatifs ?).

Je voudrais remercier et féliciter le comité des fêtes de La Coudre pour l'animation et le travail effectués sur la commune tout au long de l'année : concours de palets, de belote, fête du 14 juillet toujours aussi bien réussie, décoration du bourg pour Noël.

Pour la première année, un vide grenier a eu lieu en juin. Il a connu un vif succès avec la participation très active de Sue et Franck de l'Auberge de la Source.

Merci à tous!

C'est avec ce genre de dynamisme que nous garderons notre propre identité, tout en appartenant bien sûr à Argentonnay.

Bonne année à toutes et à tous ! Bien sincèrement .

*installé désormais au Moulin de la Greve - La Coudre



Jean-Paul GODET, Maire délégué de Moutiers sous Argenton

2018 verra la réalisation de la rénovation de la salle polyvalente et salle du conseil ; cette dernière accueillera les réunions de façon plus agréable avec des WC accessibles. toilettes publiques déplacées dans l'actuelle salle des archives, ouverte évidemment sur l'extérieur. Après les travaux à la cantine, notre ensemble scolaire sur Moutiers se complète d'un équipement aux normes et plus fonctionnel. Le chantier de sécurisation de la route de Châtenay ne sera programmé qu'après les travaux envisagés par le SVL sur cette même portion de route. Enfin, l'opération conduite par SOLIHA (organisme HLM) sur nos actuels logements locatifs et sur la salle Alexandre aboutira à la création de 4 logements neufs. Comme je l'ai annoncé en réunion publique, et pour compenser la suppression des permanences du secrétariat, moi-même, les adjoints Jean-Paul et Martine, nous vous proposons des permanences plus nombreuses et régulières, elles seront affichées à la porte de la mairie. Nous souhaitons vous y rencontrer et en dehors de ces temps, nous restons à votre écoute et à votre disposition.

À toutes et tous : BONNE ET HEUREUSE année 2018 !



Jean-Paul LOGEAIS, Maire délégué de La Chapelle Gaudin

Combien de temps durera l'appellation «commune nouvelle» et quelle place prendra notre «commune déléguée» dans Argentonnay?

Ces deux questions «Clé» de la réussite de ce rassemblement ne sont pas si évidentes et loin d'avoir une réponse aujourd'hui.

On peut comprendre les interrogations et les inquiétudes du citoyen face à la diminution des «services» rendus dans les Mairies déléguées (carte identité, carte grise, passeport) ce qui est le résultat des décisions de l'État et non de la commune.

Le télescopage des restructurations sans concertation du citoyen (Région, cantons, communautés de communes, communes nouvelles) provoque des confusions, des amalgames et un sentiment d'abandon bien compréhensifs.

C'est pourquoi il ne faut pas hésiter à m'interpeller plutôt que d'écouter les «on-dit», car le Maire délégué est encore l'élu le plus proche et le plus disponible pour vous informer.

Dès janvier 2018, je vous communiquerai des modalités de permanences d'élus à la Mairie déléquée.

Meilleurs voeux à toutes et à tous!



Pascal PILOTEAU, Maire délégué d'Ulcot

Depuis le dernier journal de décembre, rien de bien particulier sur notre commune.

A noter : quelques investissements ont été faits en petits matériels pour améliorer les équipements pour la salle des fêtes. Un aménagement enherbé à base de graminées très résistantes en bordure du mur du cimetière a été réalisé afin que cet emplacement réponde aux exigences zéro phyto. De plus, il est important que cet endroit soit convenablement entretenu. La porte de l'église a été restaurée. L'ensemble de ces travaux a été réalisé par les services techniques.

Indépendamment de ce qui a été décidé sur l'ensemble des salles des fêtes, à savoir que les réservations ont lieu auprès de la mairie d'Argentonnay, il a été décidé, pour notre salle des fêtes Henri JARRIAULT, que ce soit toujours Jean-Marie qui reste le référent.

Tout en espérant rester à l'écoute des besoins ou remarques de chacun, je vous souhaite une bonne année 2018.



Gaëtan de TROGOFF, Maire délégué d'Argenton les Vallées

Argenton les Vallées, la «belle endormie».

Notre ville est belle par ses trésors architecturaux, par ses paysages et attachante par ses habitants. Notre ville s'est endormie : elle est dénaturée par ces écriteaux de mise en vente, par ces maisons quasiment abandonnées et ces façades parfois largement dégradées.

Il faut changer cela en rendant la vie dans notre centre bourg.

Un premier pas a été franchi avec l'achat du château et son joyau, un Christ en majesté du XIIIème siècle.

Le restaurant de la Croix Blanche se reconstruit et devrait ouvrir ses portes au prochain été.

Le camping fait de plus en plus recette et la base de loisirs accueille déjà des jeunes depuis presque un an.

Pour rendre toutes ces actions cohérentes un bureau d'étude a été recruté. L'écoute, votre écoute, a été la première phase. C'était l'an dernier. Nous repartons sur d'autres prestations ; la confection d'un plan guide qui nous propose ce que pourrait être notre bourg dans 10, 15, 20 ans. Entre temps des actions éphémères vont nous/vous être proposées pour devenir acteurs de notre revitalisation.

Bonne année à tous!



Rémy MENARD, Maire délégué du Breuil sous Argenton

Cela fait maintenant 2 ans que nous faisons partie d'Argentonnay et que nous vivons les changements liés à ce regroupement.

Du point de vue pratique : la permanence de la mairie du Breuil se tient désormais sur rendez-vous ...

La location de la salle du Breuil se fait dorénavant à la mairie d'Argenton les Vallées : celle-ci gérant les locations des salles des 6 communes, vous pourrez connaître ainsi les disponibilités de toutes les salles et ne plus avoir à vous déplacer dans chaque commune si celle du Breuil n'est pas libre.

A noter que depuis janvier, nous n'utilisons plus de désherbant. Le matériel du personnel des Espaces Verts n'étant pas, pour l'instant, adapté à un tel changement nous réfléchissons à mettre en place des outils plus performants afin de réduire la pénibilité des employés.

De plus, vous verrez prochainement l'apparition d'une nouvelle méthode de collecte des déchets ménagers prévu par l'Agglo 2B et des agents de ce nouveau service passeront vous informer. Le point propre route de Genneton sera supprimé en fin d'année.

Enfin, nous finirons, l'année 2017, en toute beauté avec la rénovation de notre place du centre bourg qui devrait débuter en novembre.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très belle fin d'année 2017 et une excellente année 2018, remplie de nouveaux projets.

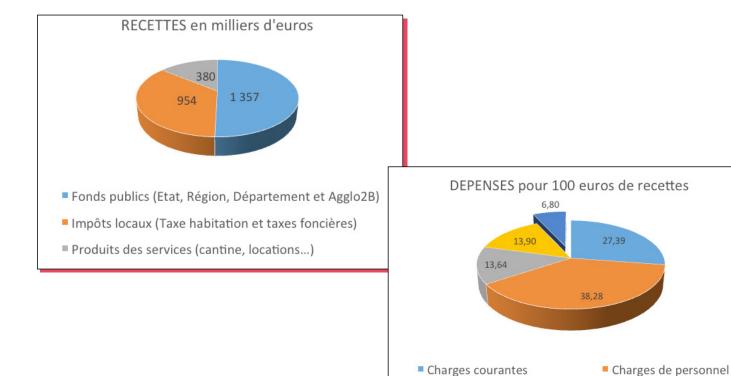
SANS ELLES, ON NE PEUT RIEN!

Les finances communales 2017

Si nous bénéficions encore en 2018 des effets d'aubaine nés de la création de la commune nouvelle, 2019 et les années suivantes verront le retour au droit commun et aux incertitudes liées aux finances publiques nationales dont les communes dépendent très étroitement.

Le principe de prudence est de rigueur.

LE BUDGET 2017 S'ÉQUILIBRE A 2 691 000€



Une commune ne finance pas que son fonctionnement. Il faut également renouveler ses matériels et investir dans de nouveaux équipements.

Participations et subventionsEpargne pour investissement

Remboursement dettes

Les investissements communaux :

Investir c'est maintenir en état les biens existants et prévoir l'avenir.

En 2017, nous avons prévu 2 100 000€ d'investissement. Certains sont réalisés à ce jour, d'autres sont en cours, et d'autres encore se feront en 2018. On peut distinguer les études, les acquisitions et les travaux nouveaux ou de mise aux normes. 38 programmes sont ouverts et financés. Quelques-uns sont indiqués ci-dessous :

• Les études

La revitalisation du centre bourg d'Argenton pour 30 000€ en 2017 et autant en 2018.

La rénovation de la salle de sports, des vestiaires et terrains de foot : 15 000€.

Diverses études sur les mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite pour 10 000€.

• Les acquisitions de biens

Le Château Philippe de Commynes pour 385 500€.

Le terrain des « Coteaux » pour 21 000€ et dont une partie sera rétrocédée à l'Agglo 2B pour la construction de la station d'assainissement en 2019-2020.

L'ancien siège de la C.C.A. pour 216 000€ (prix ramené à 140 000€ par l'Agglo 2B). Les services administratifs y trouveront leur place.

L'ancienne gendarmerie et un terrain au Pont de Ciron pour 10 000€.

Achat de matériels techniques pour 38 000€.

• Les travaux :

La salle des fêtes de La Coudre pour 250 000€.

La rénovation et la mise aux normes de la salle des fêtes de Moutiers 350 000€.

La mise aux normes de l'ensemble du réseau d'éclairage public d'Argenton : 30 000€.

Une 1ère tranche de 30 000 euros de changement de lampadaires (leds) d'Argenton.

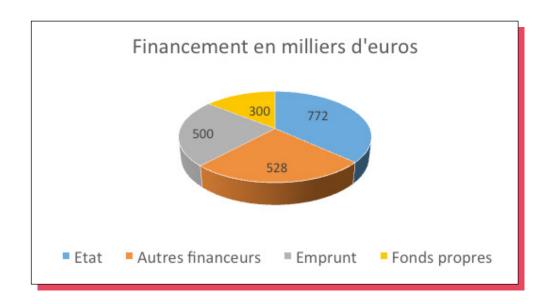
Aménagement de la place du Breuil pour 30 000€.

Travaux neufs des sanitaires à l'école de La Chapelle Gaudin : 87 000€.

Mise aux normes du restaurant scolaire de Moutiers : 62 000€.

Travaux sur une toiture au Château de Sanzay : 17 000€.

L'ensemble est financé en majorité par l'Etat : 772 000€ sur les 2 100 000€ et profite aux entreprises de la région.

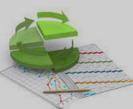












La commission Finances

Armelle CASSIN, Jean-Roger CLIDIERE, Michel GUILLOTEAU, Stéphane NIORT, Catherine PIERROIS, Claude ROCHAIS avec comme pilote Jean-Paul GRIMAULT.

UN ROUAGE ESSENTIEL MAIS SENSIBLE ...

Mutualiser les postes de travail et externaliser certains travaux, pour diminuer la masse salariale, tel est l'impératif de gestion qui touche les personnels de notre collectivité compte tenu de la diminution des dotations de l'état et du regroupement des six communes. Derrière cette démarche, il y a des femmes et des hommes de formations et de statuts différents souvent habitués à travailler seuls au sein de leur commune. Il y a aussi pour les gestionnaires, compte tenu du déplacement de certaines démarches vers les mairies «centres» des communautés de communes, des difficultés à quantifier rapidement les besoins des nouveaux postes de travail mutualisés. La démarche de mutualisation mise en place par la commission et soumise aux élus est liée aux départs en retraite ou aux départs volontaires. Elle a déjà commencé, se continuera en douceur, avec concertation, humainement, sans comparer avec le passé même si le budget doit souffrir un peu de cette lenteur. La fonction publique territoriale, telle qu'elle est aujourd'hui existe depuis 1983. Elle a été créée pour donner aux collectivités territoriales les moyens en personnels pour assurer leurs nouvelles compétences issues de la loi de décentralisation. Elle est souvent comparée à tort avec la fonction publique d'Etat, elle est gérée au niveau national par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale et au niveau du département par un Centre de Gestion situé à Saint Maixent l'École.

Bienvenue aux nouveaux agents!

Deux nouveaux agents ont pris leurs fonctions début septembre.

Au service «propreté des bâtiments», Kelly GONNORD a succédé à Evelyne MOUSSET qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée début juillet après plus de 36 ans passés au sein de la commune.



A la cantine de Moutiers sous Argenton, c'est Colette OLIVIER qui a été nommée cantinière suite au départ de Gaëtan PINTUREAU.

Très motivées, elles se sont très rapidement intégrées dans leur nouvel environnement de travail.



Départs à la retraite ...

Vendredi 30 juin, le personnel communal et la municipalité ont dit au revoir à Evelyne MOUSSET et Roselyne TRIT.



Evelyne prend sa retraite après 36 années passées à la commune d'Argenton-Château puis Argenton les Vallées comme agent d'entretien. Elle est remplacée par Kelly GONNORD.

Roselyne a fait également valoir ses droits à la retraite. Elle fut recrutée il y a 22 ans par la commune du Breuil sous Argenton pour assurer l'entretien des salles. Claudine GOUPIL, déjà en poste sur la commune d'Argentonnay, a pris sa suite.

Nous leur souhaitons une belle et longue retraite en compagnie de leur famille.











La commission Ressources Humaines

Colette BILLY, Yvonne BODET, Jérôme DESCHAMPS, Stéphane GODET, Isabelle GUIGNARD, Marjorie PAINEAU, Marie-Catherine PIERROIS avec comme pilote Jean-Paul LOGEAIS.

UN ART DIFFICILE ET UN DIALOGUE NÉCESSAIRE

La commission Communication regroupe des techniques à manier avec délicatesse, prudence et à propos, ce qui n'est pas toujours aisé et qui demande calme et réflexion.

La démultiplication et la répétition des informations peuvent entraîner monotonie et redondance donc désintérêt de lecture. L'objectif premier de la commission communication est d'utiliser le bon moyen pour le bon évènement.

Les bases étant jetées, la communication a structuré son action majoritairement sur la réalisation et l'édition de 2 bulletins annuels :

- le premier en juin, entièrement dédié aux manifestations estivales présentes à Argentonnay. Chaque commune déléguée a ainsi pu faire part du dynamisme de son tissu associatif qu'il soit de type culturel, sportif ou bien gourmand. Ce bulletin de format A5 rappelle un carnet de voyage et permet à chaque habitant et chaque touriste de vivre des vacances animées sur la commune.
- le second beaucoup plus conséquent, sort en décembre. Il dresse un bilan sur l'état d'avancement de chaque commission. Ce panorama des actions municipales informe les habitants des directives prises par Argentonnay. Un ouvrage à conserver toute l'année pour savoir «qui fait quoi» ou consulter son «bon à savoir» ...

Des relations presse, la création et la mise en ligne d'un nouveau site internet ainsi que la réalisation d'une page Facebook (lire page 46) complètent l'action de cette année.





Pour 2018, la commission communication va préparer, pour le printemps, un plan de ville et planche sur l'étude de l'intérêt de doter Argentonnay d'un ou deux panneaux lumineux d'informations ... des éléments qui sont autant de moyens et de pistes capables de développer l'information auprès des habitants et des touristes.

En fait ... On en revient toujours à la même problématique ... la communication est multiple ... et il faut faire le bon choix pour être capable d'informer un maximum de personnes.

La commission Gouvernance a rencontré toutes les commissions de travail. Le but de cette démarche a été de permettre aux membres de toutes les commissions de s'exprimer. Le fait de les entendre nous a permis de mettre à jour les problématiques rencontrées et d'écouter les idées proposées. Suite à la collecte de toutes ces informations, la commission Gouvernance les a analysées pour proposer solutions et projets. Un «Dossier d'Actions» a été soumis à Jean-Paul GODET pour aider à une meilleure intégration des conseillers et une efficacité plus pragmatique du travail de tous.











La commission Communication - Gouvernance

<u>Communication:</u>

Alain ARNAULT, Sandra BESNARD, Armelle CASSIN, Nadine DUFOUR, François GARREAU, Christine GRELLIER, Jean-Paul GRIMAULT, Claude RAUCH avec comme pilote Robert GIRAULT et co-pilotes Hélène RABILLOUD et Jean-Paul LOGEAIS.

Gouvernance:

Sandra BESNARD, Jean-Roger CLIDIERE, François GARREAU, Stéphane GODET, Christine GRELLIER, François LERIQUE avec comme pilote Robert GIRAULT et co-pilote Armelle CASSIN.

TRANCHES DE VIE D'UNE COMMISSION

En ce qui concerne l'éducation (école, cantine, TAPs)

- L'école du Chat Perché a perdu une classe suite à une baisse d'effectifs.

 La bibliothèque qui se trouvait dans le hall d'entrée va maintenant avoir une salle dédiée de nature à favoriser la lecture personnelle et le travail de groupe.
- Durant l'été, les agents techniques ont réparé les bacs à jardiner, refait une partie du grillage et ont remis en état la petite cabane de jeu pour les maternelles.
- La municipalité a acheté 2 ordinateurs pour renouveler le matériel informatique des classes.
- Le nouveau prestataire de repas «l'ESAT» de Thouars donne satisfaction, les enfants apprécient les repas et les parents l'utilisation de produits frais et locaux.
- L'école de Moutiers La Chapelle conserve son effectif de 4 classes. De plus, un vidéo projecteur a été installé à La Chapelle.
- Pour faciliter l'apprentissage des classes élémentaires et suite à la demande des enseignantes, la municipalité a renouvelé les dictionnaires et les livres d'apprentissage de Français et de Maths.
- Argentonnay prend en charge les heures de musique de toutes ses écoles. Elles sont données par le conservatoire de l'Agglo 2B.
- Cette année, la commission va devoir se pencher sur les TAPs*. Le comité pilotage, qui regroupe les représentants des parents, les enseignantes, les élus et les organisateurs (Familles Rurales), va se réunir. Une décision a été prise en fin d'année 2017.
- Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe de cantine de Moutiers ... Colette OLIVIER, qui cuisine ... Aurélie CORNUAULT qui la seconde pour toutes les tâches administratives et réglementaires ... et enfin, Nathan, stagiaire, qui aidera à la préparation et au service des repas.



• Le paiement de la cantine évolue ... Il peut désormais se faire en ligne sur le site internet avec TIPI :

Argentonnay vous propose TIPI un nouveau mode de paiement en ligne pratique, facile d'utilisation et sécurisé à partir de www.argentonnay.fr

Avec ce Titre Payable sur internet la commune vous propose de régler la cantine de vos enfants, votre loyer ou la location d'une salle communale 7j/7 et 24h/24.

A l'instar d'un site marchand, chaque paiement par TIPI fait l'objet d'une transaction sécurisée dans le respect des pratiques bancaires.

Renseignements complémentaires sur le site internet : www.tipi.budget.gouv.fr

A propos de la Jeunesse

- La commission a participé à l'élaboration d'un partenariat entre Argentonnay et l'association de la Colporteuse, afin de permettre aux jeunes d'être accompagnés par un animateur diplômé et pour développer une offre d'activités et animations sur l'ensemble de nos communes déléguées.
- La Colporteuse a organisé, tout l'été, des journées et des chantiers qui ont permis à la fois de se mobiliser dans le cadre de chantier citoyen et de s'amuser en effectuant des activités et des sorties ludiques (voir page 32).

^{*}Temps d'Activités Périscolaires

Du point de vue du SPORT

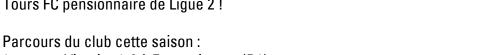
- Le conseil municipal a placé le SPORT en 3ème place dans les priorités des investissements futurs. La commune a reconnu de ce fait, le besoin de maintenir les infrastructures sportives en bon état et à penser à l'avenir du sport sur la commune.
- Un cabinet a été sollicité pour faire une étude de faisabilité autour de la réfection des salles de sports. Il a rencontré les associations pour relever leurs besoins et leurs attentes. Il s'est déplacé et a fait un diagnostic sur la salle principale.
- Une étude complète a permis au conseil municipal de prendre sa décision et d'orienter l'investissement vers la rénovation et la remise aux normes de la grande salle de sport.

Concernant les terrains de football et les infrastructures, en lien avec l'association FCPA*, nous continuons la réflexion et le travail pour créer un projet dirigé vers l'avenir. N'oublions pas de travailler à la mutualisation des infrastructures sportives avec nos communes voisines et nos clubs sportifs d'Argentonnay.

Coup de chapeau au Football Club du Pays Argentonnais!

Le FCPA*, club de 1ère division de district, a pour la deuxième saison consécutive, battu le record de tour passé en coupe de France!

Après avoir atteint le 5^{ème} tour l'an passé, le FCPA est arrivé cette saison au 7^{ème} tour de cette compétition nationale et a été stoppé dans son aventure par l'équipe de Tours FC pensionnaire de Ligue 2!



1er tour ... Victoire 1-0 à Fayenoirterre (D1)

2nd tour ... Victoire 4-1 contre Cenon/ Vienne (D2)

3^{ème} tour ... Victoire 3-1 contre Périgny (Régional 2)

4ème tour ... Victoire 1-0 à Saint Maixent l'école contre Pays Maixentais (D2)

5ème tour ... Victoire 2-0 contre Neuville en Poitou (Régional 1)

6ème tour ... Victoire 4 tirs aux buts à 1 après avoir fait 2-2 contre Marmande (Régional 1)

Lors de cette épopée, Stéphane SIMONNEAU (président) et Sébastien CHESSE (vice-président) ont participé aux tirages au sort du 6ème tour à Bordeaux et du 7ème tour à Paris, non seulement pour représenter le club mais aussi la commune d'Argentonnay.

*Football Club Pays Argentonnais











La commission Education Jeunesse Sports

Ecoles et cantines :

Sébastien FILLON, Sonia GOUBEAU, Isabelle GUIGNARD, Valérie LANDAIS, Sébastien LAVILLONNIERE, Nicole MUSSET, Emilie RAIMBAULT avec comme pilote Béatrice MABILAIS et co-pilote Claude ROCHAIS.

Jeunesse et Sports :

Pascal AUDOUIN, Alain BECOT, Mylène BONNIN, Nadine DUFOUR, Sébastien FILLON, Fabien GODET, Valérie LANDAIS, Sébastien LAVILLONNIERE, Stéphane NIORT, Annick PROUST, Nicole MUSSET avec comme pilote Béatrice MABILAIS et co-pilote Yannick MENARD.



2017 ... UNE ANNÉE DYNAMIQUE

L'accueil d'un volontaire en service civique :

En 2017, la commission Animation a surtout été marquée par le travail de Mélanie PAJOT. Volontaire au sein de la municipalité durant 8 mois, elle a, en effet, su rendre son poste indispensable au sein de la collectivité et nous conforter dans la décision de proposer cette mission sous cette forme.

Interlocutrice privilégiée des associations et des porteurs de projet elle a contribué à mettre en place :

- La page facebook «Argentonnay»
- l'étude statistique relative aux associations après les avoir rencontrées,
- la manifestation le «Grand Rendez-Vous : la fête des associations».

Et collaboré activement :

• aux bulletins municipaux de décembre 2016 et juin 2017

Début septembre, nous avons accueilli Marie BABIN qui a pris la suite de Mélanie pour la même durée et avec la même efficacité. Elle reste l'interlocutrice privilégiée pour toutes les questions concernant la vie des associations et l'information sur la commune.



Marie prend le relais de Mélanie

Un grand rendez-vous réussi :

Très belle réussite pour le «Grand Rendez-Vous : la fête des associations» organisé le 16 septembre. Cette première sur la commune d'Argentonnay a permis de réunir plus de 30 associations, le tout dans un esprit festif et ludique par le biais de diverses animations. Un rendez-vous à reconduire ...





Le site du château:

Nombreuses sont les idées des uns et des autres pour ce site.

Future pierre angulaire du tourisme et de la culture à Argentonnay, il doit vivre et devenir un lieu d'échanges, de rencontres et de partage comme cela a pu l'être cet été avec le chantier jeunes et lors des Journées du Patrimoine où plus de 300 personnes l'ont découvert.

Charge à nous désormais d'organiser les forces vives pour la mise en œuvre des idées évoquées.

Ouvert tous les dimanches de 10h à 17h30, vous pouvez à loisir déambuler dans le parc et profiter des vues admirables sur la vallée.

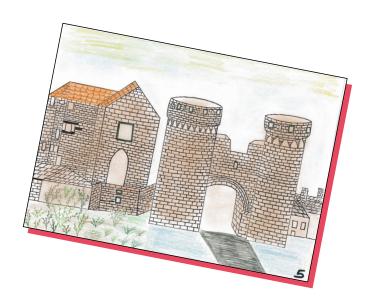
Aménagement de points de rencontre :

Un travail de plusieurs années est également en cours pour remettre aux normes ou recréer des lieux de rencontres sur la commune. Ainsi l'aire de jeux-pique-nique de la commune déléguée du Breuil sous Argenton a été entièrement repensée, les aires du lac, du parc André Moine, du camping à Argenton les Vallées, de la salle des fêtes de La Chapelle Gaudin ont été mises aux normes. Suivront, l'aménagement d'aires de jeux / d'aires de pique-nique sur les autres communes déléguées.

Concours de dessins :

Une trentaine de participants a déposé un dessin représentant sa vision du château dans 10 ans. Le jury composé des visiteurs durant les Journées du Patrimoine a désigné les gagnants de chaque catégorie. Bravo à Timéo, Tom, Juliette, Pierre et Florian.





Terra aventura : découvrir le patrimoine autrement :

Grand succès pour les Poi'z qui ont débarqué le 10 juin à Argentonnay. Le parcours de géocaching créé sur Argenton les Vallées en collaboration avec la région, le département et l'Agglo 2B a été fréquenté par de très nombreux touristes. Pour preuve la cache qui a été dévalisée plusieurs fois et en quelques jours au cours du mois d'août.

Le parcours peut être fait tout au long de l'année, renseignements en mairie et sur le site www.terra-aventura.fr

Aide aux associations:

Nouveau sur le site, toutes les infos pratiques pour organiser votre manifestation : formulaire de débit de boisson, demande de matériel, d'aide des services techniques, procédure de demande pour les fermetures des rues ...









La commission Tourisme Culture Animation

Yvonne BODET, Mylène BONNIN, Armelle CASSIN, Laëtitia CHIRON, Catherine DAVID, Nadine DUFOUR, Simon GENTY, Nathalie METIVIER, Marie NIORT, Stéphane OLIVIER, Claude RAUCH, Claude ROCHAIS avec comme pilote Murielle BAUDRY et co-pilote Laurent BILLEAUD.

UN OBJECTIF ... FAIRE D'ARGENTONNAY UNE COMMUNE AGRÉABLE!

La Commission Voirie Espaces Verts achève l'année 2017 par l'aboutissement de ses projets 2016 :

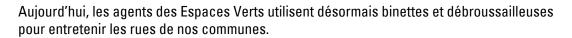
- la route de Bégrolle à La Chapelle Gaudin,
- la place du Breuil, tout en continuant l'entretien des 160km de chemins communaux et des 340km de chemins ruraux et de randonnées.

Nous terminerons l'année par la création de noues* végétalisées et de curage des fossés.

Entre votre santé et les pesticides ... Argentonnay a choisi!

Nous sommes passés au 0 phyto au niveau de l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Il est important de comprendre que voir ces herbes pousser ne correspond pas à un laisser-aller de la part de la commune, mais à un véritable engagement envers l'environnement et la santé de tous les Argentonnaysiennes et Argentonnaysiens.





Afin de faciliter leur travail, nous réfléchissons à mettre en place différentes méthodes de substitution et à investir dans du matériel nous permettant de continuer à entretenir nos bourgs.







Pour de meilleurs résultats, la commission Voirie Espaces Verts a investi, cette année, dans un aspirateur de feuilles et une débroussailleuse kart.



^{*} Sorte de fossé végétalisé peu profond et large qui recueil de l'eau

Notre 1^{er} objectif pour bien commencer l'année 2018 est de rendre nos «points propres» agréables et sécurisés (on entend par points propres les endroits dédiés au recyclage du verre, du plastique et du papier).

Pour tout le reste (pneus, parpaings, fer, encombrants ...) nous vous donnons rendezvous à la déchetterie de Boësse.

DÉCHETTERIE D'ARGENTON LES VALLÉES Quartier de Boësse

	Matin	Après midi
Lundi		14h-17h30
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h-17h30
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h-17h30
Samedi		14h-17h30

Pour rendre notre commune agréable, nous avons besoin de vous ...!





Les conteneurs sont prévus pour y déposer vos déchets ... inutile de les mettre à côté.















La commission Voirie Espaces Verts

Alain ARNAULT, Pascal AUDOUIN, Sébastien BARON, Thierry BROSSARD, Jean-Louis GAZEAU, Joël GODET, Quentin LABORDE, Martine LAVAUD, Hugues MENUAULT, Jean-Marie NOEL, Jean-Luc OLIVIER, Stéphane OLIVIER avec comme pilote Rémy MENARD et co-pilote Michel GUILLOTEAU.

URBANISME ... SE RENSEIGNER EST SOUHAITABLE

La commission Urbanisme a essentiellement travaillé sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) piloté par l'Agglo 2B. Le PLUi est un document qui met en musique les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur l'ensemble des communes de l'Agglo 2B. Les directives en matière d'urbanisme sont : la préservation du foncier agricole et la densification des zones urbanisées.

Les élus se sont réunis afin de dresser un état des lieux d'Argentonnay (zones urbanisées, zones rurales, habitats vacants, dents creuses* ...) et d'imaginer les possibilités d'évolutions dans les 15 à 30 ans (zones à urbaniser en priorité, zones vertes à préserver au sein de nos bourgs ...).

En parallèle, des études complémentaires doivent être réalisées, telles que l'inventaire des zones humides particulièrement importantes pour nos eaux potables de captage. Celui des haies vient de se terminer sur notre commune. La commission urbanisme sera donc encore sollicitée dans l'élaboration du PLUi en 2018.

Pour rappel, à l'échelle d'Argentonnay, seule Argenton les Vallées est doté d'un document d'urbanisme : un PLU approuvé en 2012 ; les autres communes sont régies par le Règlement National d'Urbanisme RNU.

Conseils pratiques: pour toux ceux qui souhaitent engager des travaux (rénovation, transformation ...), venez vous renseigner à la mairie où vous serez accueillis par l'agent en charge de l'urbanisme qui vous conseillera utilement ou rendez-vous sur le site de la commune: www.argentonnay.fr vous y trouverez les formulaires CERFA à utiliser selon la nature des travaux envisagés. Nous vous invitons également à découvrir les aides possibles en matière d'économie d'énergie, d'amélioration de l'habitat par le biais des fiches accessibles sur le site de l'Agglo 2B: www.agglo2b.fr/index.php/amenagement. Rappel: lorsque votre demande est acceptée, un affichage doit être mis en place sur le terrain et visible de l'espace public.





^{*} Parcelles de terrains nues dans une parcelle urbanisée.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ... L'EXPRESSION D'UNE ACTION TRANSVERSALE

Pour bien comprendre de quoi il s'agit : repartons de la définition du Développement Durable donnée par l'ONU en 1987 : «Assurer nos besoins sans compromettre la capacité des générations futures à assurer les leurs».



Pour atteindre cet objectif, notre commission se doit d'agir en même temps au niveau de : l'environnement, du social et de l'économie.

Chacun des projets mené par Argentonnay a des implications à ce niveau : il s'agit d'agrandir le «triangle central» : le DURABLE.

Par exemple, la remise en état de la salle de sports a un impact sur le durable en ceci que les lumières qui vont y être installées sont largement moins énergivores que celles existantes et que l'isolation permettra de faire des économies de chauffage.

Voici quelques uns des sujets étudiés et traités par la commission en 2017 :

• la législation nous interdit désormais l'utilisation des pesticides en particulier des herbicides : ce que nous faisions 2 à 3 fois dans l'année. Nous devons trouver des moyens efficaces de substitutions et raisonnables en coût. Mais, efficace ne veut pas dire sans herbe folles ... car «les herbes folles» ne sont pas sales.

Un organisme extérieur nous a précisé ce que nous devions traiter en priorité et avec quels moyens. Ainsi, certains trottoirs devront être enherbés alors que d'autres seront bitumés.

Nous pouvons encore utiliser des herbicides dans les cimetières mais nous ne souhaitons pas abuser de cette exception. Cela se fera petit à petit et à raison d'un cimetière par an ... à noter que : La Chapelle Gaudin n'en utilise déjà plus.

• certaines rues vont être aménagées avec des «pieds de murs fleuris» (soit plus de 2km au total) sur l'ensemble des communes. Que ceux que cela intéresse n'hésitent pas à aménager eux-mêmes leurs pieds de murs.





- comme vous avez pu le découvrir nous avons aussi installé dans le centre d'Argenton des bacs en bois où poussent des fleurs, des légumes et des fruits. Nous souhaitons que ces «jardins de ville» soient soignés par les habitants afin de développer communion et partage. Il y a «communion» lorsqu'on est plusieurs à assumer la responsabilité d'entretenir et «partage» lorsque viendra le temps d'attribuer les fruits et les légumes. Enfin, ces bacs sont devenus des lieux de rencontre et d'échange. L'expérience est encourageante et nous souhaitons la renouveler. Faîtes vous connaître, cela nous permettra de la développer ...!
- Projet de liaisons autour des douves du Château de Sanzay, classées «Espace Naturel Sensible». L'objectif a pour but de relier la salle des fêtes de Sanzay au château du même nom. S'il est adopté, ce projet sera un lien direct qui longera les douves éloignées du château et qui permettra plus d'animations donc plus de convivialité.

Projet pour 2018:

Dans le cadre de la recherche d'économie d'énergie afin de sensibiliser les habitants et de montrer l'exemple, la commission Développement Durable souhaiterait proposer avec la commission Bâtiments, une étude de déperdition thermique des bâtiments de la commune et, pourquoi pas, de tous les bâtiments privés de nos communes. La recherche d'économie d'énergie est une responsabilité collective. La commission étudie le sujet.









La commission Urbanisme Développement Durable

<u>Urbanisme :</u>

Bernard DANDRES, François GARREAU, Jean-Louis GAZEAU, Martine GERARD, Robert GIRAULT, François LERIQUE, Jean-Paul LOGEAIS avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF et co-pilote Martine LAVAUD.

Développement durable:

Yvonne BODET, Thierry BROSSARD, Jérôme DESCHAMPS, Simon GENTY, Fabien GODET, Sonia GOUBEAU, François LERIQUE avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF.

QUAND LE BÂTIMENT VA ...!

Plusieurs chantiers ont ponctué, cette année, l'action de la commission Bâtiments, tels que :

- La salle des fêtes de La Coudre: les travaux de finition sont terminés. Les premières locations peuvent être effectuées à partir de janvier. Cette salle très lumineuse, de part sa conception, peut accueillir une centaine de personnes et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Des parkings ont été réalisés à proximité.
- Les logements de Moutiers : comme envisagé, l'organisme SOLIHA (SOLIdarité HAbitat), a pris sous sa responsabilité les travaux de restauration des deux logements proches de la cantine, ainsi que celui situé à proximité de la salle Alexandre, qui sera transformé en logements sociaux. Des entreprises visitent les lieux afin de répondre à l'appel d'offre.
- Les travaux pour l'école de La Chapelle Gaudin initialement prévus pour l'été 2017 et la restauration de la cantine de Moutiers ont pris du retard. La législation nous impose des procédures. En effet, lors d'un dépôt de dossier d'appel d'offre infructueux, il est prévu de relancer le marché et si la situation perdure, ce qui a été le cas, nous devons contacter les entreprises dont nous n'avions pas eu de réponse. Cette procédure s'appelle marché négocié. Nous privilégions les entreprises de notre secteur.
- L'organisme SOLIHA attend la réalisation des travaux de Moutiers avant de lancer une étude sur les logements d'Argenton les Vallées (ancienne école du rond-point).
- Comme l'explique la Commission Sports : la restauration et l'accessibilité de la salle omnisport sont des priorités. Le bureau d'étude va nous fournir les documents nécessaires afin que nous déposions les dossiers auprès des services de l'état et des organismes qui pourraient nous accompagner (subventions).
- Logement individuel Argenton (route d'Angers) : une partie de la toiture sera changée et l'isolation du plafond renforcée.
- Logements La Chapelle Gaudin (N°17/18): dans ces deux logements, des fenêtres à châssis fixe empêchent une bonne aération des lieux (salles de bain). Suite aux demandes des locataires, trois fenêtres seront posées.
- La salle des fêtes de Moutiers : les travaux d'embellissement de la salle commenceront début 2018. La commission de sécurité a demandé d'enlever les moquettes murales, si bien que la protection phonique n'existe plus. De ce fait, nous devons ajouter au projet initial des matériaux ignifugés pour obtenir les mêmes performances.



















La commission Bâtiments

Sébastien BARON, Alain BECOT, Joël BODET, Bernard DANDRES, Michel GUILLOTEAU, Quentin LABORDE, Sébastien LAVILLONNIERE, Hugues MENUAULT, Jean-Marie NOEL, Jean-Luc OLIVIER, Claude ROCHAIS avec comme pilote Pascal PILOTEAU et co-pilote Georges CHIRON.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARGENTONNAY (C.C.A.S.)

En complément aux actions menées auprès de la population par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Agglo 2B (C.I.A.S.), le C.C.A.S. d'Argentonnay intervient auprès des personnes en difficulté, françaises ou étrangères, dans le cadre de son service «Coup d'Pouce» et organise aussi l'animation de fin d'année pour les personnes âgées. Ce service regroupe une équipe de bénévoles fidèles renforcée ponctuellement par des aides déléguées par les communes qui font partie du secteur social : St Maurice-Etusson, St Aubin du Plain et Genneton. Coup d'Pouce assure, une fois par mois, la distribution de denrées fournies par la Banque Alimentaire de Parthenay. Les personnes démunies sont orientées vers ce service



par l'assistante sociale de secteur pour une période donnée. Il répond aussi aux demandes de secours d'urgence sollicitées par celle-ci. Les bénévoles de Coup d'Pouce sont vigilants quant à la qualité de l'accueil. Ils cherchent à respecter et à faire respecter les règles d'hygiène exigées. Deux membres de l'équipe ont participé cette année à des formations de la Banque Alimentaire dans ce domaine.

Trois événements particuliers ont marqué l'année écoulée :

- les correspondants de nos deux journaux régionaux nous ont rendu visite lors de la distribution et ont rendu compte de notre travail,
- grâce à des dons généreux, nous avons pu organiser une distribution de vêtements,
- de nombreux bénévoles ont participé à la réussite de la collecte Alimentaire Nationale.

Enfin, tous les membres du C.C.A.S. se sont mobilisés pour organiser, dans la salle des fêtes de Moutiers, l'après midi festif réservé à nos ainés de 80 ans et plus, le 13 décembre dernier. Cette manifestation s'est déroulée dans une ambiance musicale chaleureuse et conviviale. Elle a reçu le soutien de la SEPAYE et de l'EPHAD pour l'organisation des transports des personnes à mobilité réduite. De nombreux élus et des bénévoles ont contribué à la réussite de cette rencontre, qui sera reconduite l'année prochaine.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE L'AGGLO 2B (C.I.A.S.)



LE MAINTIEN À DOMICILE des personnes âgées et / ou handicapées. 3 services de qualité du C.I.A.S. du Bocage Bressuirais pour bien vieillir chez soi!

Le soutien à domicile pour faciliter le quotidien

Ménage, courses, entretien du logement, accompagnement dans les démarches administratives mais aussi aide au lever, à la toilette ou au coucher ... les intervenantes à domicile peuvent vous apporter de l'aide quelques heures par semaine ou de façon régulière, en fonction de vos besoins. Cette aide peut être financée en tout ou partie par votre caisse de retraite ou le département (si dossier APA*).



Des soins infirmiers pour préserver ou restaurer l'autonomie

Le SSIAD intervient 7 jours sur 7, sur prescription médicale établie par le médecin traitant, auprès de personnes malades ou dépendantes ou présentant un handicap, une affection ou atteintes de pathologies chroniques. L'intégralité des frais est prise en charge par l'assurance maladie. Des soins d'hygiène et de confort sont alors assurés par des aides-soignantes par délégation de l'infirmière. Les soins techniques sont, quant à eux, effectués par des infirmiers libéraux choisis par les patients.

Contacts: Agglomération du Bocage Bressuirais C.I.A.S - Marie ALBERTEAU - Tel: 05 49 65 97 95 Pour La Chapelle Gaudin, contactez Laurence BERTHAULT - Tel: 05 49 81 75 75

Des repas à domicile pour garder une alimentation variée et équilibrée

Une formule souple de livraison de repas à domicile selon vos besoins :

- inscription de 3 jours minimum à 7 jours par semaine,
- choix entre deux menus suivants vos goûts ou vos intolérances alimentaires,
- possibilité de prendre le déjeuner et/ou le dîner,
- tarifs accessibles et crédit d'impôt possible...

Contact: Agglomération du Bocage Bressuirais C.I.A.S - Caroline BILLY - Tel: 05 49 65 97 95



LE RELAIS FAMILLES



Groupement des Associations de l'Argentonnais Relais Familles

1 rue du Commerce - Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY Tel : 05 49 65 11 62



En 1995, les associations de Familles Rurales d'Argenton les Vallées/Le Breuil, Moutiers, St Aubin-La Coudre, St Maurice-Etusson-Genneton et Voulmentin créèrent Le Relais Familles.

Il s'organise comme suit : bureau : Coprésidentes : M.T. JOLLY et F. ONILLON / Secrétaire : J. FALLOURD / secrétaire adjointe : M.B. BARRON /Trésorière : C. PORCHAIRE. Conseil d'administration : 15 membres.

Activités (sur place ou à l'extérieur): accueil, écoute, conseils, informatique, retouches, repassage, bourses aux vêtements ... « Entr'Elles », une action pour et avec des femmes en situation de solitude. Apprentissages de l'anglais, du français, aide aux devoirs ... Danses en ligne (Voultegon). Cuisine (M.F.R. de Boësse en 3 groupes).

Transport solidaire : cette aide fonctionne à Familles Rurales depuis plus de 20 ans et se poursuit sur l'Argentonnais, sous la forme d'un service entre adhérents.

L'Agglo 2B ayant souhaité de mettre en place uniformément sur son territoire, ce service qui s'adresse à toutes les personnes sans moyen de locomotion qui doivent se rendre à un rendezvous, visiter un proche ... les responsables du Relais Familles ont donc participé à l'élaboration du règlement, documents pour les conducteurs bénévoles et les bénéficiaires et opté pour l'adhésion à la structure porteuse, différente selon les secteurs.



Renseignements et mise en relation avec les conducteurs : 06 30 33 66 83 (Ils sont libres de refuser un transport trop éloigné).

Pour les personnes intéressées, voir les coordonnées des conducteurs bénévoles sur le site internet et la page Facebook d'Argentonnay.

Jours et horaires d'ouverture au public : Les mardis et jeudis de 9h à 12h15

Les mardis et jeudis de 9h à 12h15 et de 13h à 17h15 ainsi que un mercredi sur 2 Vide-grenier le 13 mai 2018 à Argenton 2 Soirées INFO-DÉBAT : novembre et mars **Renseignements :** Tel : 05 17 29 08 76 - 05 49 65 78 42

L'ESPACE JEUNESSE DE LA COLPORTEUSE ... ANNÉE 2017/2018

Le Château de Sanzay, mis a disposition de l'association La Colporteuse, est empli d'histoires, les murs ne connaissent pas le repos. Toutes les petites pièces sont dédiées à différentes occupations ; l'atelier pour bricoler et faire des chantiers ... la miellerie pour observer et se familiariser avec les abeilles et récolter le miel du château ... la luludothèque pour jouer du plus petit au plus grand ... le petit potin pour échanger autour d'un verre, se reposer au frais ou profiter d'un spectacle et enfin le camping pour écouter les grenouilles la nuit ... Dans cet espace de vie sociale, différents publics et générations se croisent pour bricoler, faire du tricot, cuisiner, jouer, jardiner ...



Depuis 3 ans, les jeunes d'Argentonnay viennent chaque été à Sanzay faire un chantier, accompagnés par nos animateurs. Aujourd'hui, les échanges sont de plus en plus nombreux avec eux et les idées fusent. Nous les avons accueillis tous les mercredis de l'été pour qu'ils se familiarisent avec le château et s'autorisent à réaliser leur rêve dans un esprit de convivialité! Dès la rentrée, l'association a été à leur rencontre dans les collèges. Selon les envies que les animateurs ont pu récolter, ils ont créé un espace pour les accueillir de façon régulière et les accompagner dans des projets à long ou court terme. Le but ultime de ces regroupements autour d'un projet commun est de créer du lien social.

OUVERTURE:

du mardi au vendredi de 10h à 17h30 (vacances scolaires)

le mercredi de 14 à 17h et 1 vendredi sur 2 de 19 à 21h (période scolaire) les samedis d'ouverture du château soit 1 par mois **Contacts :** Tel : 05 49 65 22 53 - Email : accueil.lacolporteuse@gmail.com

L'ADMR

L'ADMR est le premier opérateur français associatif au service des personnes dont la démarche est de favoriser une approche globale de la personne tout en lui facilitant l'accès aux soins.



Référence du service à la personne, l'ADMR réunit des professionnels reconnus pour leurs compétences, leur expérience et leur expertise dans guatre domaines de service :

- domicile : ménage, repassage, petit jardinage ou petit bricolage, autant de services qui améliorent la vie quotidienne de personnes vivant seules ou en famille.
- famille: solutions d'accueil individuel ou collectif et soutien moral en cas d'aléas de la vie afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale.
- autonomie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi, garde de jour et de nuit, «Filien ADMR» système de téléassistance, livraison de repas, transport accompagné...
- La palette de services de l'ADMR est très large et répond aux besoins de chacun.
- soins : Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), centres de santé infirmiers et services d'Hospitalisation A Domicile (HAD).

L'ADMR, c'est 3 350 associations qui se distinguent par leur parfaite connaissance du terrain. Au sein de chaque association, des bénévoles et des salariés conjuguent leurs talents au quotidien pour accomplir leur mission au service des autres. Par conviction et engagement, depuis plus de 65 ans, leur métier est le quotidien de ceux qui font appel à eux.

Contact: Jeannine MARTIN / Tel: 05 49 96 87 83 - 06 77 99 15 97 La Grande Ordonnière - Ulcot - 79150 ARGENTONNAY

LE DON DU SANG

Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Argenton les Vallées et ses environs

Collectes de sang certains vendredis de 2018 :

23 mars à la salle des fêtes du quartier de Sanzay (16h30 - 19h30) 15 juin à la Caserne des pompiers d'Argenton les Vallées (16h30 - 19h30) 7 septembre à la salle des fêtes du Breuil sous Argenton (16h30 - 19h30) 21 décembre à la salle des fêtes du quartier de Boësse (16h30 - 19h30)



Don de moelle osseuse :

Vous avez moins de 50 ans et vous voulez devenir donneur de moelle osseuse, vous pouvez contacter :

- France ADOT 79: Etablissement français du sang 79300 Niort au 05 49 79 71 92 ou
- Consulter le site : www.france-adot.org

Don de plasma :

Vous pouvez appeler Marie-Claude BERNARD au 05 49 65 79 96. Un transport est organisé vers Niort.



Salle de prélèvements

LA REVITALISATION DU CENTRE BOURG ... UN PROJET D'AVENIR POUR ARGENTONNAY

Depuis plusieurs années, à Argenton les Vallées comme dans de nombreuses villes des Deux Sèvres et d'ailleurs, apparaissent de plus en plus de panneaux «maison à vendre» et «bail à céder». Les commerces ont fermé et les maisons qui ne correspondent plus aux modes de vie actuels ne sont plus habitées et les rues se vident.

Différentes raisons peuvent expliquer cette «désertification» : le changement de modes de vie et d'habitats, l'usage de la voiture, l'apparition des grandes surfaces, la nécessité d'aller travailler plus loin et les besoins des artisans de moderniser leurs ateliers ...

À l'automne 2014, face au constat de la perte d'attractivité d'Argenton les Vallées les élus ont lancé une réflexion globale : Que faire ?

Lors des réunions du «Forum Ouvert», en octobre 2016, les habitants, artisans, commerçants, agriculteurs et élus, ont souhaité que la «Revitalisation du Centre Bourg d'Argenton» devienne une priorité.

Quatre questions se posaient :

- que faire pour revitaliser le bourg d'Argenton ?
- quelle place accorder au passé?
- devenir ou non, une «Petite Cité de Caractère» (label national) ?
- comment faire pour que la revitalisation profite aussi aux autres communes déléguées d'Argentonnay ?

Pour réussir ce projet, le conseil municipal, souhaitant se faire accompagner par une équipe d'architectes, de paysagistes et d'urbanistes, a sélectionné un bureau d'études.

En 2017 et 2018, le premier rôle de celui-ci a été d'accompagner et d'assister la trentaine d'habitants et d'élus qui ont participé aux différentes phases du projet. Toutes les étapes se sont déroulées en «résidence vitrine» (Place de la Libération).



1ère étape : le «diagnostic en marchant» a consisté à collecter auprès des citoyens les points forts, les «merveilles» de notre territoire ainsi que ses faiblesses.









2ème étape dite «d'assemblage» a consisté à regrouper et classer toutes les idées en 5 grands objectifs :

- faire connaître et valoriser le centre bourg tout en développant le tourisme local,
- s'appuyer sur les richesses naturelles,
- réinventer le patrimoine bâti, le mettre en valeur,
- créer de nouvelles activités sociales et économiques,
- faire rayonner l'activité du centre bourg sur les autres communes déléguées.







3ème étape : elle porte sur la réalisation du Plan Guide et la mise en place d'actions concrètes en début d'année 2018. Le Plan Guide déclinera en fiches techniques les actions à entreprendre. Il précisera les objectifs et les moyens à mettre en œuvre. Différents sujets y seront étudiés tels que : l'habitat, le tourisme, les paysages, le patrimoine, la mobilité et l'urbanisme. Dans l'avenir, il servira de «feuille de route» pour les élus locaux dans la mise en œuvre du projet.

4ème étape : elle commencera en janvier avec la réalisation d'actions concrètes de valorisation et d'animation qui vont voir le jour rapidement.

De plus, l'achat du château est intervenu au début de l'été 2017.

Le château et son parc sont des éléments incontournables de la commune.

Dans les jours qui ont suivi l'acquisition, les associations ont été invitées à exprimer leur vision sur les utilisations futures du site.

Depuis le début de l'été, le parc est ouvert au public une journée par semaine (le dimanche de 10h à 17h).

De nombreux visiteurs, d'Argentonnay ou d'ailleurs, ont pu découvrir cet espace et sa valeur patrimoniale.

Afin de gérer les actions et projets qui vont naître une association est créée. Elle est en charge d'animer la gestion du site avec la municipalité.

Dans toutes les étapes à venir, nous poursuivrons une démarche participative avec les habitants et les élus ; vous êtes TOUS appelés à collaborer à ce grand projet ... !

Nous remercions les participantes et participants aux groupes de travail qui ont apporté leurs connaissances du bourg et leur volonté de construire ensemble le projet de «Revitalisation du centre bourg d'Argenton».



Co-coeur (groupe de pilotage)

Yvonne BODET, Armelle CASSIN, Bernard DANDRES, François GARREAU, Martine GERARD, François LERIQUE, Claude RAUCH avec comme pilote Gaëtan de TROGOFF.

ILS ONT CHOISI ARGENTONNAY

Le parcours Terra Aventura

Initié par le Conseil général du tourisme du Limousin, 6 parcours de découverte numérique inspirés du géocaching ont été mis en place dans le département des Deux-Sèvres dont un à Argentonnay.

Vous avez dit Terra Aventura?

Proposé depuis le 10 juin 2017, Terra Aventura est construit autour d'un monde imaginaire habité par des personnages nommés les «Poi'z». Il mêle astucieusement sport, culture et aventure. Inspirée du principe de la chasse au trésor, cette recherche amène à la découverte du territoire grâce à des indices et des butins dissimulés tout au long du tracé. Moderne de fonctionnement, Terra Aventura guide les joueurs par GPS, feuille de route ou par son application gratuite disponible sur Smartphone.

A vous de jouer!

Le parcours peut se jouer de deux manières différentes :

- Soit avec l'application Terra Aventura gratuite et téléchargeable sur Google Play et Itunes
- Soit en téléchargeant la feuille de route sur www.terra-aventura.fr

Parlons parcours ...

Ce circuit de 6km (2h environ) installé dans la commune Argentonnay s'articule autour du thème de l'eau. Tout au long de celui-ci les géocacheurs pourront découvrir ou bien redécouvrir des sites clés de la commune tels que le Clos de l'Oncle Georges, la passerelle d'Auzay, le patrimoine bâti et historique ...

Pour Argentonnay, l'objectif majeur de cette réalisation est de proposer une nouvelle offre touristique, mélangeant outil numérique moderne et tourisme ludique et familial ; tout en valorisant les itinéraires de randonnées du département, ainsi que les espaces naturels sensibles.



L'ÉVIDENCE D'UN NOUVEAU JUMELAGE ... APRÈS COMINES RENESCURE

Philippe de Commynes*, célèbre chroniqueur du roi Louis XI, est, avec la ville de Comines (Belgique) ce qui nous rapproche de Renescure, cette commune des Hauts de France.

Fort de ce lien historique entre nos 2 villes, le comité a souhaité créer ce nouveau jumelage.

Ensuite, tout s'est passé naturellement : la municipalité de Renescure nous a manisfesté de l'intérêt, ce qui a provoqué une première rencontre si bien que lors d'un déplacement à Comines, pour la fête des louches, nous avons fait un arrêt à Renescure et ainsi pris un premier contact. L'accueil ayant été des plus chaleureux, nous avons pensé que l'idée méritait d'être creusée.

En 2014, une délégation de Renescure a fait le déplacement à Argenton les Vallées à l'occasion du 50ème anniversaire du Jumelage avec Comines, et lors de la réception à l'Hôtel de Ville, Monsieur le Maire de Renescure a réitéré de manière plus officielle le souhait d'un jumelage.

Très favorable à ce nouveau rapprochement, le comité a pris acte de ce souhait et en mai 2016, une délégation emmenée par le tout nouveau Maire d'Argentonnay, a fait le déplacement à Renescure afin de tisser les premiers liens. À cette occasion, ils ont visité la ville et ses infrastructures et ont constaté bon nombre de points communs entre les deux communes, que ce soit dans les domaines associatif, culturel, sportif mais aussi scolaire. Des éléments qui ont conduit le comité à officialiser l'idée de signer un nouvel acte de jumelage.

En retour, pendant le week-end des 1^{er} et 2 avril derniers, une douzaine de Renescurois emmenés par leur Maire Monsieur DECOOL, a fait le déplacement jusqu'à Argenton les Vallées. Nous les avons reçus et accueillis dans nos familles et leur avons concocté plusieurs activités, tout d'abord une visite historique, conduite par James HERVE, du centre ancien et de la ville puis une découverte en bus du territoire d'Argentonnay.

Toujours le samedi, nous avons organisé une soirée plus festive à la salle des fêtes du quartier de Boësse, avec une prestation du groupe des Saints Patics dont la qualité du spectacle a séduit et surpris nos hôtes. La soirée s'est clôturée par un dîner au Restaurant du Lac.

La journée du dimanche a été prise en charge par la municipalité.

Après une visite de l'école du Chat Perché, un tour panoramique de la commune depuis le site de la Salette et des rues typiques d'Argenton, la partie officielle de cette rencontre s'est déroulée à la Mairie, à savoir la signature de l'acte de jumelage, entre les Maires des deux communes.





Au cours de leur intervention, les élus et les présidents de chaque comité ont redit le grand intérêt de tels échanges entre nos deux villes, certes aux activités souvent similaires, mais aux coutumes et habitudes de vie différentes qui sont autant de richesses à faire découvrir à nos populations, à nos associations et nos établissements scolaires ... D'ores et déjà, deux écoles primaires ont fait part de leur intérêt et vont prendre contact dès cette année scolaire.

Après des échanges de cadeaux ou spécialités de nos régions respectives, ce séjour intense, s'est terminé par un déjeuner avant le retour de nos amis Renescurois dans le Nord.

*Philippe de Commynes est né au Château de Renescure en 1447, il y vécut jusqu'à l'âge de sept ans, puis devenu orphelin, il rejoignit le Château de Comines (Belgique) où il fût élevé par son cousin Jean de Commynes.

POURQUOI FALLAIT-IL ACHETER LE CHÂTEAU D'ARGENTON LES VALLÉES ? par Jean-Paul GRIMAULT, adjoint aux finances

Pour bien comprendre les choses, précisons, tout d'abord, la nature des biens dont il est question et qui ont été acquis par Argentonnay :

Ils concernent la propriété de la famille CHARIER, qui comprend les 3 logements et les terrains situés en descendant à gauche la rue du Château cela jusqu'au niveau du feu tricolore de la route de Thouars, le parc, la maison de maître, l'abside construite au 11ème siècle qui abrite le Christ en majesté réalisé au 13ème siècle, la chapelle Saint Georges construite du temps de Philippe de Commynes à la fin du 15ème avec sa voute lambrissée, partiellement restaurée en 2008 et abritant deux peintures murales.

La chapelle et l'abside sont classées aux monuments historiques depuis 1929. L'ensemble de ces biens couvre au sol 16 253 m².



La commune a profité du souhait de Monsieur CHARIER de vendre son bien. Il a accepté le prix de 380 000€ fixé par FRANCE DOMAINES, un service de l'État chargé d'évaluer les acquisitions communales.

L'affaire a été conclue à ce prix plus les frais, soit 5 500€, dus aux notaires chargés de la rédaction de l'acte électronique signé le 27 juin 2017 en l'étude de Maître Géraldine CHABOT-MONROCHE à Nueil les Aubiers, assistée de Maître Elodie DELAUMONE, notaire à Bressuire, assistant le vendeur.

Deux critères ont incité la commune à acheter ce bien : l'un, stratégique et l'autre financier.

La commune d'Argentonnay a entamé un projet de revitalisation du centre d'Argenton les Vallées. Les études sont en cours. Certes, c'est un projet de longue haleine, mais il faut profiter, dans la mesure du possible, des opportunités offertes pour sa réalisation. L'acquisition de ce bien est un élément important et stratégique dans le projet et sera la clé de la vie en centre-ville dans l'avenir.

Financièrement, la nature du bien et sa situation encourageaient la commune à inscrire au budget cette acquisition et à le financer en totalité par un emprunt au taux fixe et exceptionnel de 1.98% sur 25 ans auprès de la Banque Postale. L'annuité (capital et intérêts) de 19 308€ représente 0,8% des recettes et seulement 7% du total des annuités à financer chaque année. Le mode de financement retenu n'obère pas notre potentiel de subvention pour les autres projets et que de très peu nos fonds propres.

Des projets raisonnables auront encore leur place dans les six communes.

Le conseil municipal l'a bien compris, car il a donné par deux votes à bulletins secrets les 13 février et 13 mars 2017 son accord sur cette acquisition.

Gageons que les prochaines décennies donneront raison à ce conseil et que le «château» sera LE LIEU d'animation et de revitalisation du centre d'Argenton les Vallées.



27 juin 2017:
Jean-Paul GODET, maire d'Argentonnay signant, clé en main, l'acte d'acquisition électronique.

CA TOURNE ROND A LA CHAPELLE GAUDIN ...!

Implanté à Argenton les Vallées depuis fin 2004, Thierry MAROLLEAU, a enfin trouvé à La Chapelle Gaudin le local qu'il cherchait pour la Tournerie de l'Argenton.

Fort de cette opportunité et impatient de continuer son travail dans des conditions optimum, il n'a pas perdu de temps et y a installé, courant 2017, son atelier, sur 600m². En trois mois, aidé par sa femme, il a tout fait pour rendre le local performant que ce soit au niveau de l'aménagement : l'isolation, le système d'aspiration ou l'électricité, tout comme le relooking synonyme de qualité de vie au quotidien.

Seul tourneur sur bois qualifié du Grand Ouest, Thierry MAROLLEAU réalise un travail de qualité et de précision pour des fabricants de meubles ou des professionnels de l'agencement et répond aussi à certaines demandes de particuliers.

Ses prestations de tournage sur bois, avec ou sans fourniture, vont de la fabrication de pieds de tables, tables centrales, lits, meubles, billards en passant par des balustres extérieures et intérieures en bois ...



Thierry MAROLLEAU travaille dans le domaine du sur-mesure, en petites ou grandes séries, et ses réalisations peuvent prendre des formes aussi simples que complexes et porter sur des créations très spécifiques ou tout bonnement artistiques. Pour ce faire, il utilise toutes les essences (bois de pays : chêne, hêtre, frêne, pin ... bois exotiques : iroko, moabi, gaïac et pao rosa ...).

Grâce à un local adapté et au savoir-faire reconnu de son dirigeant, gageons que la Tournerie de l'Argenton recrutera un collaborateur dans les mois à venir.







REPÈRES

<u>Date de création :</u> Thierry MAROLLEAU reprend, fin 2004, l'activité des Établissements Poirier dont il a été le salarié principal pendant 19 ans et créé la Tournerie de l'Argenton.

Spécificité: tournage de bois de qualité sur mesure et en petites ou grandes séries.

Il aime aussi répondre aux besoins de fabrication de pièces diverses pour des grands noms du luxe ou des sites bien connus tel que Le Puy du Fou.

Effectif: 1 personne

Contacts: 2 impasse Iris - Boësse - 79150 ARGENTONNAY (siège)

Tel: 05 49 65 42 66 - Fax: 05 49 80 60 52

17 rue du Grand Fief - La Chapelle Gaudin - 79300 ARGENTONNAY (atelier)

Tel.: 05 49 67 86 53 - Site internet: www.tournage-bois-79.fr

ÉDUCATION MUSICALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : FILS CONDUCTEURS DE L'ANNÉE POUR LE CHAT PERCHÉ

Opération «Nettoyons la Nature»:

Le dernier vendredi de septembre, les élèves de la toute petite section au CE2 ont nettoyé les abords de l'école. Équipés de chasubles et de gants pour protéger les mains, les enfants ont ramassé les déchets sur leur trajet jusqu'au parking de la piscine. Cette action a été réalisée grâce à l'aide des parents qui nous ont accompagnés et sans qui, cette sortie n'aurait pas été possible. Nous leur adressons un grand merci!

Une année musicale :



Mathieu BLANCHARD, enseignant au conservatoire de musique de l'Agglo 2B est intervenu auprès des classes lors du premier trimestre afin de créer une «Bâticada», inspirée par les fanfares brésiliennes (les Batucadas) et réalisée à partir d'objets de récupération.

Dans le cadre de ce projet, qui s'est déroulé au premier trimestre, les élèves ont appris à fabriquer des percussions en recyclant des objets du quotidien puis à jouer des rythmes entraînants. La finalisation du projet a donné lieu à une déambulation festive pour les parents d'élèves et les habitants du centre bourg d'Argentonnay.



Carte postale sonore:

Les élèves de CE2-CM1 vont participer au Projet Éducatif Artistique et Culturel «Carte Postale sonore». Initié par l'Agglo 2B, ils vont créer et réaliser des enregistrements musicaux en lien avec le Clos de l'Oncle Georges à Argentonnay. Ainsi, sur le site, des panneaux présenteront des QR codes à l'attention des visiteurs qui, munis de leur Smartphone, pourront découvrir les musiques créées par les élèves.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à prendre contact auprès de la directrice : Mme BASBAYON 24 rue Pasteur - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY Tel : 05 49 65 72 44 - Email : ce.0790621W@ac-poitiers.fr

Documents à fournir : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé

Sont concernés pour la rentrée de septembre 2018 tous les enfants nés en 2015

DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL AU GROUPE SCOLAIRE

Pendant l'année scolaire 2016-2017, les deux écoles ont accueilli 79 élèves de la TPS au CM2. Tout au long de l'année, l'équipe enseignante a mené de nombreux projets artistiques, culturels et sportifs.

Toutes les classes ont bénéficié de l'intervention d'Aline VIVION, musicienne-intervenante du Conservatoire de l'Agglo 2B, dans le cadre de l'EMMS (Education Musicale en Milieu Scolaire). Les élèves de PS jusqu'au CE2 ont mené un projet portant sur l'apprentissage des chants et danses traditionnels du Poitou. Les CM1-CM2 ont, quant à eux, exploré et pratiqué les percussions corporelles. La restitution du projet s'est effectuée lors du traditionnel carnaval qui s'est déroulé



à la salle des fêtes de Moutiers en présence de nombreuses familles et des parents de l'APE qui ont préparé des crêpes pour le goûter. Les résidents de la SEPAYE étaient également présents puisqu'ils avaient rencontré les enfants lors des TAPs. Ils ont remercié les enfants de leur implication dans le projet lors du carnaval en leur offrant des gourmandises.

L'ensemble des élèves de la GS au CM2 a participé à la deuxième édition de La Grande Lessive sur le thème de «Ma vie vue d'ici». Les familles ont de nouveau été invitées au vernissage de l'exposition qui a eu lieu à l'école de La Chapelle Gaudin. Depuis cette année, désormais, les élèves de la GS au CM2 se rendent à la piscine Coeur d'O de Bressuire, en remplacement de la piscine d'Argenton les Vallées. Toutes les classes ont fait deux rencontres sportives avec une classe d'Argenton les Vallées dans le cadre de l'USEP.

L'année s'est conclue par une sortie scolaire au Puy du Fou qui a concerné l'ensemble des élèves. Celle-ci leur a permis d'étendre leurs connaissances dans le domaine des sciences (ateliers concernant les rapaces et les chaînes alimentaires). La fête de l'école s'est déroulée à la salle des fêtes de La Chapelle Gaudin comme chaque année. L'ensemble des classes avait préparé un spectacle (chants, danses, théâtre, poèmes).





Pour l'année scolaire en cours, le groupe scolaire connaît une légère hausse d'effectifs puisqu'il comptabilise 84 élèves. Chaque école accueille une nouvelle enseignante : Louise FUSEAU en TPS-PS-MS à Moutiers et Mélanie JOSSE en CE1-CE2 à La Chapelle. Le projet musique, la natation et les rencontres sportives avec l'école d'Argenton les Vallés seront reconduits. Cette année, les élèves de GS au CM2 partiront en classe de découverte pendant plusieurs jours. Des travaux sont attendus sur le site de La Chapelle Gaudin. En effet, une extension permettant la création de toilettes intérieures est prévue pour le premier semestre 2018.

L'équipe enseignante remercie l'APE qui participe financièrement aux différentes actions menées ainsi que les parents d'élèves qui accompagnent lors des différentes sorties sportives ou culturelles.

TPS-PS-MS à Moutiers sous Argenton : Mme TOURRENNE 3 route de Bressuire - Moutiers sous Argenton 79150 ARGENTONNAY

Tel: 05 49 65 75 75 - Email: ce.0790145d@ac-poitiers.fr

CE1-CE2 à La Chapelle Gaudin : Mme AUZURET 10 rue du bois Robin - La Chapelle Gaudin 79150 ARGENTONNAY

Tel: 05 49 96 49 46 - Email: ce.0790505v@ac-poitiers.fr

LE COLLÈGE BLAISE PASCAL : UN COLLÈGE PUBLIC AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Les objectifs du collège pour ses élèves :

- développer l'ambition des élèves et soutenir leur réussite,
- encourager la curiosité et les pratiques culturelles,
- former l'élève à être demain un citoyen actif, responsable et respectueux de l'environnement.

Le Collège Blaise Pascal accueille cette année 220 élèves en 10 divisions (3 en 6ème, 2 en 5ème, 3 en 4ème et 2 en 3ème). Peu de changement dans l'équipe enseignante, d'éducation et de service.



Un rapide retour en arrière sur l'an passé : 100% de réussite au brevet des collèges malgré la mise en place de ce nouveau brevet. Concernant l'orientation, 48% des élèves ont obtenu l'orientation en seconde générale, 48% avaient choisi une seconde professionnelle et obtenu satisfaction et aucun élève n'est sans solution à la rentrée.

Durant cette nouvelle année scolaire, de nombreux projets pédagogiques vont être conduits :

- parmi ceux-ci un séjour en Espagne pour les troisièmes,
- collège au cinéma pour les 6ème et 3ème,
- des activités autour du théâtre pour les 6^{ème},
- la bande dessinée pour les 5^{ème},
- une coopération avec les entreprises dans le cadre de l'orientation,
- projets communs avec les écoles du réseau,
- participation à la chorale et aux Rencontres Chorales Nord Deux Sèvres,
- création d'un conseil de vie collégienne où les jeunes auront la possibilité de faire des propositions pour améliorer les conditions de vie dans le collège,
- des actions d'éducation à la santé et la citoyenneté, et la prévention des conduites à risques,
- des actions pour intégrer l'ensemble des élèves allophones,
- et d'autres projets à finir d'élaborer.

Le collège Blaise Pascal c'est :

- un professeur principal pour chaque division qui est un interlocuteur privilégié,
- un établissement avec un cadre où l'élève s'exprime dans le respect des autres,
- l'application de la politique nationale et académique,
- des relations avec de nombreux partenaires,
- une relation constructive avec l'association des parents.

Le collège Blaise Pascal est ouvert sur l'extérieur et attache une importance à l'accueil de TOUS LES PARENTS.



COLLÈGE BLAISE PASCAL

Rue Pasteur - Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY

Tel: 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64 / Fax: 05 49 65 93 21

Email: ce0790003z@ac-poitiers.fr/Site: www.collegeblaisepascal.com

SAINTE MARIE ... UNE ÉCOLE DE DÉCOUVERTES ET D'ÉCHANGES

Présentation de l'école Sainte Marie par Pauline DAVID, présidente APEL

Actions pédagogiques :

L'an passé, notre projet «Explorons notre environnement lointain», nous a permis de vivre, entre autres, une journée découverte du milieu maritime pour toute l'école à Talmont St Hilaire/Les Sables d'Olonne. Au programme : visite de l'aquarium «le 7ème continent», découverte du port de plaisance, de la rue des coquillages (Ile Penotte) et jeux sur la plage.

Pour l'année 2017-2018, nous allons «découvrir, expérimenter et jouer avec les quatre éléments», plus spécifiquement l'eau et la terre.



Actions culturelles et sportives :

- Dans le cadre du partenariat avec le conservatoire de musique de l'Agglo 2B, Romain CHÉRÉ est intervenu sur le thème des danses traditionnelles dans toutes les classes. Pour clore le projet, nous avons organisé un «bal trad» en soirée sous les halles. Les enfants ont beaucoup apprécié de faire danser leurs parents et de s'habiller pour l'événement.
- Comme à l'accoutumée, les élèves de l'école ont retrouvé leurs homologues de Voulmentin pour des rencontres UGSEL: baby gym (en octobre et mai à la salle de Saint Sauveur de Givre en Mai), athlétisme, gymnastique. Une grande manifestation sur le thème du handball a été organisée à Bocapôle pour les élèves de cycle 3 de toute la moitié nord du département.
- Dans le cadre de la liaison CM2-6^{èmes}, les élèves se sont retrouvés au collège Saint Joseph lors de plusieurs journées d'intégration.



«L'espérance, le questionnement de la vie :

« Pour vivre ensemble et apprendre ensemble, nous avons besoin de nous connaître».

Des temps forts : célébrations à Noël et à Pâques à l'Eglise avec la participation du Père Minh, opération bol de riz pour les CM2, journée de la fraternité avec une présentation de nos talents (enfants, enseignantes et personnel, parents «ont joué le jeu»), ... et des temps de parole organisés par exemple lors de goûters collectifs, de conseils d'élèves ... nous ont permis de découvrir nos qualités, nos émotions ...

L'association des parents d'élèves de l'enseignement libre a vocation à représenter tous les parents qui font le choix d'un établissement catholique.

Les actions menées par l'APEL de l'école Sainte Marie comme : le loto, les ventes de brioches et chocolats, la kermesse, ont pour objectif de générer des fonds qui permettent de financer les projets de l'équipe éducative, de prendre en charge les activités pour les TAPs, d'acheter entre autres, du matériel sportif (par exemple une table de ping pong et un ensemble de tricycles cette année) et de diminuer la somme demandée aux familles pour toutes les sorties organisées : cinéma, théâtre, voyage ... ceci en accord avec les enseignantes afin d'améliorer la vie scolaire de nos enfants. L'APEL est aussi à l'écoute des familles et de l'équipe enseignante lorsque le besoin s'en fait ressentir. N'hésitez pas à nous retrouver lors des portes ouvertes. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre établissement. Vous pourrez ainsi voir le sourire de nos enfants et vous rendre compte de l'importance d'une association comme la nôtre!

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact : Sandra VERGNAUD
Tel : 05 49 65 93 58 - Email : 3ecolestemarie@orange.fr
Scolarité : tarif mensuel 21€50

Portes-ouvertes : vendredi 16 mars 2018 de 17h à 19h30 **Marché de printemps :** samedi 28 avril 2018 de 10h à 12h

LE COLLÈGE SAINT JOSEPH : UN ANCRAGE SOLIDE DANS SON HISTOIRE ET SES VALEURS, UN REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

La rentrée scolaire 2017 a été sereine pour les enseignants, nouveaux et anciens, et les élèves grâce à la concrétisation du projet d'établissement :

Accueil - Respect - Épanouissement - Apprentissages structurés

L'objectif est que chacun prenne plaisir à découvrir et expérimenter pour apprendre.

Le projet éducatif est fortement affirmé autour de trois grands pôles qui donnent du sens aux apprentissages :

1. Renforcement ou approfondissement de compétences transversales

Dans chaque discipline, puis durant les temps d'accompagnement personnalisé, pour permettre à chacun d'avancer à son rythme :

- développement de la lecture et de l'analyse de document, acquisition du vocabulaire.
- apprentissage des méthodes de travail, outils théoriques pour comprendre le fonctionnement de la mémoire et des émotions,
- défis et problèmes complexes à résoudre pour les élèves qui apprennent le plus vite.



2. Ouverture culturelle:

- un projet fort sur l'éducation aux médias, au numérique et aux arts du spectacle,
- des voyages à l'étranger et des sorties à tous les niveaux,
- une sensibilisation à l'entraide avec une course solidaire en soutien d'une association, interventions de l'établissement français du sang, de France ADOT.

3. Orientation / projets d'avenir :

- dès la 6ème recherches fréquentes sur les métiers,
- en 4ème visites d'entreprise et stages avec « Bravo les artisans »,
- en 3^{ème} stage(s) en entreprise, mini-stages dans les lycées et écoles, interventions de professionnels au collège.

Information salle «Le Commynes»:

Depuis juillet 2017, la gestion des réservations de la salle est assurée par le collège Saint Joseph. L'association «Art Sept et Culture», en partenariat avec «Le Fauteuil Rouge», assure la programmation et la projection des films.

Pour toute réservation de la salle, veuillez contacter le secrétariat du collège.





Tarifs 2017:

Scolarité : 25€ par mois / 10 mois Repas (préparé à la cantine) : 3,80€

Dates à retenir :

Portes ouvertes : samedi 20 janvier 2018 de 10h à 13h Fête du collège : vendredi 8 juin 2018

Contacts:

Secrétariat : Tel : 05 49 65 71 89 Email : ce.0790060l@ac-poitiers.fr Site internet : www.collegestjoseph.fr

L'APPRENTISSAGE A LA MFR... UNE CHANCE POUR ARGENTONNAY

Maison Familiale Rurale d'Argenton les Vallées Établissement Scolaire avec des Formations en Alternance (40% école et 60% stage)

Formation Statut Scolaire:

- 4ème et 3ème : orientation, découverte de différents secteurs professionnels.
- CAPA Services aux Personnes et Vente en Espace Rural : petite enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, commerce, restauration, animation, tourisme ...

Formation Statut Apprentissage:

• CAP Commercialisation et Services en Café - Hôtel - Restaurant / CAP cuisine

Formation Adulte:

• CQP Serveur option sommellerie / CQP Cuisinier «cuisine des saveurs, des terroirs et des traditions».

Le Restaurant Pédagogique :

Dans le cadre des formations en apprentissage, les jeunes mettent en pratique leurs savoir-faire au sein du Restaurant Pédagogique. C'est pour cette raison que nous serions heureux de vous accueillir dans notre restaurant ouvert les mercredis midi ou soir sur réservation au 05 49 65 70 70 (une semaine à l'avance).

Consultation des menus sur notre site www.mfr-argenton.fr



Location des locaux:

Il est possible de louer les locaux de l'association pour toutes manifestations : salles de réunion, salle d'animation sur parquet 100 personnes, salle à manger pour 50 personnes, cuisine, hébergement 40 lits individuels avec une chambre pour personne à mobilité réduite. Consulter la MFR pour connaître les disponibilités.



MFR Argenton les Vallées

50 rue de la Paix - Quartier de Boësse Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY Tel : 05 49 65 70 70

Email: mfr.argentonlesvallees@mfr.asso.fr

LE CAMPING

Avec un chiffre d'affaires en augmentation, le camping et les chalets connaissent un véritable succès. La stratégie marketing, initiée il y a 2 ans, commence à porter ses fruits. Les réservations se multiplient grâce au bouche à oreille, à la communication sur la toile et dans les circuits spécialisés, ce qui en permet une meilleure fréquentation.

L'audit effectué, en avril dernier, pour le classement a permis au camping de conserver ses 2 étoiles. Cependant, le conseil municipal devra, à l'avenir, se poser les bonnes questions quant au devenir du site. En effet, pour rester à ce niveau de classement des investissements au cours des 5 prochaines années seront indispensables.







CAMPING CARAVANING	Tarifs par nuitée				
	Juillet /août	Avril, mai, juin, sept			
Emplacement Camping Caravaning	(1)				
forfait 1 campeur	7,50€	6€			
forfait 2 campeurs	11€	9,50€			
campeur suppl.> 10 ans	3,50€	3€			
enfant de 3 à 10 ans	2,70€	2€			
suppl. électricité	3€	3€			
animal (gratuit pour chien guide)	1,50€	1,50€			
garage mort, emplacement suppl.	6,50€	5€			
visiteur + 2h	2,50€	2€			
Camping car (2)					
stop caravaning sans électricité (2)	9,50€	8€			

- (1) Sans électricité et avec 1 véhicule
- (2) Valable pour 2 personnes, sans électricité de 17h30 à 9h30 et avec vidange et remplissage inclus

LES CHALETS

Tarifs TTC en € hors taxe de séjour (0.20€ / adulte / jour) Draps non fournis, 1 couette et 1 oreiller par couchage fournis

Caution: 250€ / Ménage: 60€

Supplément animal: 11€ / semaine ou 2€ / jour

La nuit / Selon disponibilité Week end : 2 nuits minimum

Week-ends fériés: Pâques, 1er et 8 mai, Ascension, Pentecôte: 3 nuits minimum

Electricité et TV inclus dans le prix de la location

La semaine

Remise de 5% à partir de 2 semaines réservées entre le 7 juillet et le 1^{er} septembre Electricité, chauffage et TV inclus dans le prix de la location.

Ouvert du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Remise de 5%	Tarifs semaine (électricité, chauffage, TV inclus)					
pour 2 semaines consécutives	du 07/07 au 01/09	avant 07/07				
du 07/07 au 01/09	du samedi 16h Au samedi 10h	après le 01/09				
5 à 7 personnes (chalets 1,2,3)	450€	345€				
4 à 6 personnes (chalet 5)	390€	315€				
2 à 4 personnes (chalet 4,6)	360€	290€				

Possibilité de location à la nuitée ou au week-end selon les disponibilités et sur demande téléphonique uniquement

Sauf du 07/07 au 01/09	Tarifs nuitée (électricité et TV inclus)					
Week-end (2 nuits min) Week-end fériés (Pâques, 1er mai, 8 mai, Ascension, Pentecôte, 3 nuits min)	1 nuit	Nuit suivante	Suppl. Chauffage/nuit (oct à avril inclus)			
5 à 7 personnes (chalets 1,2,3)	70€	60€	5€			
4 à 6 personnes (chalet 5)	60€	50€	5€			
2 à 4 personnes (chalets 4,6)	50€	40€	5€			

Camping du Lac d'Hautibus **
Rue de la Sablière - Argenton les Vallées - 79150 ARGENTONNAY
Tél : 06 16 10 10 96 - campinghautibus@orange.fr

LE GÎTE DE LA CHAPELLE GAUDIN

Créé dans les locaux de l'ancienne mairie et de l'ancien logement de fonction des instituteurs, il peut accueillir jusqu'à 8 personnes. D'une surface de 120 m², il se compose d'une cuisine-séjour, de 4 chambres et de 2 salles d'eau. Le site est référencé aux Gîtes de France et est classé «2 épis».

Pour plus informations: www.gites-de-france.com/location-vacances-la-chapelle-gaudin-gite-79g53.html



LES SALLES DES FÊTES ... UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

Argenton les Vallées

Particuliers	Location 1 jour (jours suivants - 50%)		Vin d	l'honneur	Maté	riel vidéo
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
Argenton : salle des fêtes	175€	205€	60€	70€		
Argenton : salle socio	64€	74€				
Boësse : salle des fêtes	185€	205€	70€	80€		
Boësse : cantine	64€	74€				
Sanzay : salle des fêtes	205€	225€	70€	80€		
Sanzay : salle assoc.	64€	74€				

Associations/Entreprises / Collectivités	Occupation action commerciale 1 jour (jours suivants - 50%)			pation sans commerciale	Ré	union
	ČNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
Argenton : salle des fêtes	185€	205€	gratuit	100€	gratuit	50€
Argenton : salle socio	64€	74€	gratuit	30€	gratuit	30€
Boësse : salle des fêtes	205€	245€	gratuit	120€	gratuit	60€
Boësse : cantine	64€	74€	gratuit	30€	gratuit	15€
Sanzay : salle des fêtes	205€	265€	gratuit	130€	gratuit	65€
Sanzay : salle assoc.	64€	74€	gratuit	30€	gratuit	15€

Le Breuil sous Argenton

Location 1 jour Particuliers (jours suivants - 50%)		_	Vin d'honneur		Matériel vidéo	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
grande salle	130€	150€	50€	70€		
petite salle	70€	95€	30€	40€		

Associations/Entreprises/ Collectivités	(jours suivants - 50%)			pation sans commerciale	Ré	union
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
grande salle	130€	160€	gratuit	120€	gratuit	60€
petite salle	70€	100€	gratuit	70€	gratuit	40€

La Chapelle Gaudin

Particuliers	Location 1 jour (jours suivants - 50%)		Vin d'honneur		Matériel vidéo	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
salle des fêtes	185€	205€	70€	80€	50€	50€

Associations/Entreprises/ Collectivités	Occupation action commerciale 1 jour (jours suivants - 50%)		Occupation sans action commerciale		Réunion	
	CNE *	Hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
salle des fêtes	205€	245€	gratuit	120€	gratuit	60€

^{*}commune

La Coudre

Particuliers		on 1 jour ants - 50%)	Vin d	l'honneur	Matériel vidéo	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
nouvelle salle des fêtes	185€ 205€		70€	80€		
ancienne salle des fêtes	64€	64€ 74€				

Associations/Entreprises/ Collectivités	commerc	cion action ciale 1 jour ants - 50%)	-	pation sans commerciale	Réunion	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
nouvelle salle des fêtes	205€ 245€		gratuit	120€	gratuit	60€
ancienne salle des fêtes	64€ 74€		gratuit	30€	gratuit	15€

Moutiers sous Argenton

Particuliers		on 1 jour ants - 50%)	Vin d	l'honneur	Matériel vidéo		
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE	
salle des fêtes (2 salles)	240€ 290€		90€	120€	50€	50€	
salle carrelée	140€			100€	50€	50€	

Associations/Entreprises/ Collectivités	commerc	cion action ciale 1 jour rants - 50%)	-	pation sans commerciale	Réunion	
	CNE * hors CNE		CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
salle des fêtes (2 salles)	290€ 340€		gratuit	180€	gratuit	90€
salle carrelée	150€	170€	gratuit	80€	gratuit	40€

Ulcot

Particuliers		on 1 jour ants - 50%)	Vin d	'honneur	Matériel vidéo	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
salle des fêtes	100€ 130€		45€	65.00€		

Associations/Entreprises/ Collectivités	commerc	tion action ciale 1 jour vants - 50%)	•	oation sans commerciale	Réunion	
	CNE *	hors CNE	CNE	hors CNE	CNE	hors CNE
Salle des fêtes	160€ 210€		gratuit	90€	gratuit	45€

L'occupation d'une salle après une sépulture est gratuite.

Pour toutes réservations, des arrhes de 30% du montant de la location seront demandés. Le solde de la location sera versé à réception du titre de recette adressé par le Trésor Public ... A la signature du contrat et au plus tard 30 jours avant la date de la location, l'organisateur remettra un chèque de caution de 50€ en garantie du ménage et un chèque de caution de 400€ en garantie des dommages à la salle et ses équipements ... Les chèques seront détruits dans les 15 jours suivant la location selon l'état des lieux de sortie ... Les chèques de caution seront également demandés en cas de gratuité ...

En cas d'annulation, sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif et d'un RIB, les arrhes seront conservés par la collectivité.

^{*}commune

LES CONCESSIONS DE CIMETIERES ... TARIFS 2018

Argenton, Sanzay et Boësse

Concession simple 2m ²		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
<u>durée</u>	prix	durée	prix	durée	prix	
15 ans	50€	15 ans	300€	15 ans	350€	
30 ans	80€	30 ans	400€	30 ans	400€	

Moutiers sous Argenton

Concession simple 2m ²		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir
durée	prix	durée	prix	durée	prix	
15 ans	50€	15 ans	300€	15 ans	120€	
30 ans	80€	30 ans	400€	30 ans	200€	

Breuil sous Argenton

Concession simple 2m ²		Columbarium		Cave-urne	Jardin du souvenir
durée	prix	durée	prix		
15 ans	50€	15 ans	200€		
30 ans	80€	30 ans	300€		

La Chapelle Gaudin

Concession simple 2m ²		Columbarium		Cave-urne		Jardin du souvenir				
<u>durée</u>	prix	<u>durée</u>	prix	<u>durée</u>	prix	prix				
15 ans	30€	15 ans	200€	15 ans	200€	Plaque sur livre	30€			
15 ans	15 alls 50€	10 0113	200€	15 4115	13 at 15	13 al 15	15 at 15	2006	souvenir	30€
30 ans	50€	30 ans	300€	30 ans	300€	Dispersion des	gratuit			
30 ans	50E	ou alis	300€	30 alls	300€	cendres	gratuit			

La Coudre

Concession simple 2m ²		Columbarium	Cave-urne		Jardin du souvenir	
<u>durée</u>	prix		durée	prix	<u>Prix</u>	
15 ans	30€		15 ans	150€	Dispersion des cendres gratuit	
30 ans	50€		30 ans	250€	Plaque à la charge de la famille	

Ulcot

Concession simple 2m ²		Columbarium		Cave-urne	Jardin du souvenir
durée	prix	durée prix			
15 ans	30€	Tarifs no	n fixés		
30 ans	50€	à ce	jour		

MÉMO



Le marché a lieu à Argenton les Vallées (sous les halles) tous les jeudis matin de 9h à 12h

La bibliothèque se situe 3 bis rue des Douves à Argenton les Vallées

Contacts: Tel: 05 49 65 75 46

Email: bibliotheque.argentonnay@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 15h30 à 18h

mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

jeudi de 10h à 12h samedi de 10h à 12h



La maison des services se trouve 10 place Léopold Bergeon à Argenton les Vallées

Contacts: Tel: 05 49 65 12 12 - Email: laurence.pradines@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture : lundi de 13h30 à 17h

mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

vendredi de 9h à 12h30

La poste est située 2 place Léopold Bergeon à Argenton les Vallées

Contact: Tel: 05 49 65 70 91

Horaires d'ouverture : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h

samedi de 9h à 12h



La gendarmerie est au 45 avenue du Général de Gaulle à Argenton les Vallées

Adjudant VALAT: commandant de brigade - Adjoint MEUNIER

Effectif: 6 personnes

Contact: Tel: 05 49 65 70 05

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et jeudi de 8h à 12h





Numéros d'urgence : faire le 18 ou le 112



MÉDECINS

5 place de la Libération Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY

DENTISTE

5 place de la Libération Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY

VÉTÉRINAIRES

16 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY

PHARMACIE LES VALLÉES

6 rue porte Viresche Argenton les Vallées 79150 ARGENTONNAY

RÉDACTION DES ADRESSES POSTALES

La direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) insiste sur la nécessité de conserver le nom de l'ancienne commune dans les adresses postales pour éviter sa disparition.

D'une part, l'AFNOR a défini une norme en janvier 2013 pour l'adresse postale. Elle doit comporter 6 lignes maximum et 38 caractères maximum par ligne (chiffres, lettres et espaces compris).

D'autre part, pour La Poste, rien ne s'oppose à ce que le nom de la commune historique figure sur l'adresse. En cas de difficultés par certains «utilisateurs» de l'adresse, ce nom pourra suivre le nom de la rue.

AVANT : Mme L. BIENVENUE 10 rue des Campes 79150 Ulcot APRES : Mme L. BIENVENUE

10 rue des Campes

Ulcot

79150 ARGENTONNAY

OU BIEN: Mme L. BIENVENUE 10 rue des Campes à Ulcot 79150 ARGENTONNAY

La commune déléguée de La Chapelle Gaudin conserve son code postal 79300 suivi du nom de la commune nouvelle (79300 ARGENTONNAY).

Des modifications seront apportées à l'avenir aux numéros ou aux noms de certaines rues et villages pour la géolocalisation afin de faciliter les recherches par GPS.

À PROPOS DES CARTES GRISES

Le changement d'adresse sur votre carte grise n'est pas obligatoire lorsque votre commune intègre une commune nouvelle. La délégation à la sécurité routière valide cette réglementation.

NOUVEAU : depuis le 3 novembre dernier, les demandes de cartes grises ne s'effectuent plus en mairie mais en préfecture (soit par courrier, soit par internet **www.service-public.fr**)

SI ON PARLAIT VACANCES SCOLAIRES

Le département des Deux-Sèvres se trouve dans la Zone A, Il fait partie de l'académie de Poitiers et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Vacances scolaires 2018:

- Vacances d'hiver / vacances de février du samedi 10 février - reprise le lundi 26 février
 - Vacances de printemps / vacances de Pâques du samedi 7 avril - reprise le lundi 23 avril
- **Grandes vacances**du samedi 7 juillet reprise le lundi 3 septembre

Vacances de la Toussaint

- du samedi 20 octobre reprise le lundi 5 novembre
- Vacances de Noël du samedi 22 décembre - reprise le lundi 7 janvier

ÉTAT CIVIL

La municipalité d'Argentonnay applique les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée (elles s'opposent notament à la divulgation de tous éléments de vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci).

Chiffres arretés au 27 novembre 2017



Naissances:

Argenton les Vallées : 14 Breuil sous Argenton : -La Chapelle Gaudin : -

La Coudre: -

Moutiers sous Argenton: 4

Ulcot: -



Mariages:

Argenton les Vallées : 5 Breuil sous Argenton : -La Chapelle Gaudin : -

La Coudre: 2

Moutiers sous Argenton: -

Ulcot:1



Décès :

Argenton les Vallées : 50 Breuil sous Argenton : 1 La Chapelle Gaudin : 1

La Coudre : 1

Moutiers sous Argenton: 2

Ulcot:1

NOUVEAU : depuis le 1^{er} novembre 2017, l'officier d'état civil a la possibilité de procéder à l'enregistrement des PACS en mairie.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes sont à déposer par les intéressés eux-mêmes jusqu'au samedi 30 décembre 2017 (de 10h à 12h). Ces inscriptions permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2018.

Les électeurs trouveront tous les renseignements complémentaires dans les mairies.

LE CINÉMA D'ARGENTONNAY ... C'EST REPARTI ...!

Le cinéma continue à Argentonnay, grâce à l'association Art7 et Culture, mais aussi grâce aux actions de la municipalité et au soutien de l'Agglo 2B. Elle regroupe plus de 30 bénévoles, volontaires pour faire fonctionner le cinéma Le Commynes en partenariat avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Cinémas Bocage.

En effet, suite au non renouvellement du bail avec la société immobilière du Poitou, qui lui Et permettait d'utiliser les locaux, l'association Sainte Cécile, a décidé d'arrêter cette activité



fin juin 2017, après avoir équipé le cinéma de matériel moderne et assuré son fonctionnement pendant 47 ans. Merci à elle et à tous les bénévoles ... !

Les projections ont repris le 6 octobre 2017 avec une avant-première exceptionnelle du film «L'École Buissonnière». La nouvelle programmation est ambitieuse avec 5 séances par semaine, du vendredi au dimanche soir. Ce qui permet de présenter 3 ou 4 films différents. Après quelques jours, les débuts apparaissent prometteurs, tant par la réussite de la soirée d'ouverture que par la fréquentation des premières projections.

Daniel GERARD, le Président d'Art7 et Culture déclare : «Nous tentons de comprendre ce que souhaitent les spectateurs et de les séduire par la programmation de films récents ou sélectionnés pour leur qualité. Nous espérons qu'ils répondront présents dans la durée, ainsi que les bénévoles, pour que le cinéma continue encore de longues années au service de la population».

AUTOMOBILE

GARAGE BONNET PEUGEOT

25 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées contact@garage-bonnet.fr 05 49 65 71 92

CARROSSERIE DUBILLAUD

28 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées frederic.dubillaud@wanadoo.fr 05 49 65 71 71

CARROSSERIE MERAUD

23 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées carrosserie.meraud@orange.fr 05 49 65 90 30

EURO PARE BRISE EXPRESS

1 place René Cassin Moutiers sous Argenton 05 49 74 31 13 - 06 27 50 00 99

GARAGE MCG

Les œufs durs Le Breuil sous Argenton 05 49 65 70 73

GARAGE MERCERON

10 route d'Argenton Moutiers sous Argenton 05 49 65 71 09

BANQUE - ASSURANCE

ALLIANZ

3 place du 4 août Argenton les Vallées 5790631@agents.allianz.fr 05 49 65 70 51

AREAS

3 rue porte Viresche Argenton les Vallées ag.argentonlesvallees@areas.fr 05 49 65 72 02

BANQUE POSTALE

2 place Léopold Bergeon Argenton les Vallées 05 49 65 70 91

CAISSE D'EPARGNE

11 place de la Libération Argenton les Vallées 05 17 41 70 60

CREDIT AGRICOLE

6 place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 65 03 80

MUTUELLE DE POITIERS

12 rue du prieuré Argenton les Vallées denis.fortin@mutpoitiers.fr 05 49 65 75 53

BATIMENT -Travaux public

ALU'INOV (menuiserie alu)

4 rue de la Biète Moutiers sous Argenton 05 49 72 22 56

B.ALU (menuiserie alu)

34 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées b.alu79@wanadoo.fr 05 49 65 87 27

SARL BARON (maconnerie)

12 allée de Grenouillon Moutiers sous Argenton 05 49 65 94 04

BARON TP (travaux publics)

Les Places - Sanzay Argenton les Vallées 05 49 80 31 28

REGIS CADUC

(plomberie, chauffage)

3 rue La Butte aux cailles Le Breuil sous Argenton regiscaduc@hotmail.fr 05 49 65 77 64 - 06 24 62 31 24

PATRICE CHARRIER (peinture en bâtiment)

11 lieu-dit Mirémont Moutiers sous Argenton 05 49 74 51 76 - 06 78 69 21 64

PIERRE LAVAUX

(peinture, nettoyage, toiture) 24 route d'Angers les Mitaudières Le Breuil sous Argenton 05 49 80 84 97 - 06 09 99 65 06

CHARPENTE G.CARDINEAU

Route d'Etusson Argenton les Vallées charpentecardineau@orange.fr 06 07 58 60 09

Maçonnerie GABOREAU

9 rue Sainte Radegonde Argenton les Vallées gaboreau.eric@wanadoo.fr 05 49 65 74 30

EURL FRANÇOIS HAY (peinture bâtiment)

9 rue du jeu de paume Argenton les Vallées 05 49 65 71 73

SAS HAY (menuiserie)

10 rue de la Liberté - Boësse Argenton les Vallées sarl-hay@wanadoo.fr 05 49 65 70 99

MICHEL LANDAIS (plomberie, chauffage, sanitaire, ramonage)

27 rue de Pouet - Auzay - Sanzay Argenton les Vallées michel.landais88@orange.fr 06 30 35 02 15 - 05 49 65 92 17

STEVEN LATCHFORD (menuiserie bois et PVC)

5 rue du petit pont Auzay - Sanzay Argenton les Vallées 05 49 80 09 32

MACONNERIE & CIE

5 les Brosses Naudières Moutiers sous Argenton 06 07 79 20 58

SARL PAJOT (travaux publics)

8 rue René III - Sanzay Argenton les Vallées sarl.pajot@orange.fr 05 49 65 92 73

REGIS PAPIN (plomberie, électricité, chauffage, zinguerie) 7 rue du Pinier Le Breuil sous Argenton 05 49 65 78 35

SARL ROUILLARD (maçonnerie, couverture, carrelage)

2 chemin des Penotes - Boësse Argenton les Vallées sarl.rouillard@orange.fr 05 49 65 95 84

SOULASSOL MENUISERIE

2 lieu-dit les Batarderies Le Breuil sous Argenton 05 49 65 89 17 - 06 60 98 21 53

BEAUTÉ

L'ATELIER DU CHEVEU

13 rue porte Viresche Argenton les Vallées 05 49 65 70 97

BULLE DE DETENTE

1 place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 80 12 65 - 06 76 84 74 97

DT COIFF

4 place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 65 71 76

COMMERCE DE BOUCHE

BOULANGERIE DES VALLEES

5 place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 65 77 81

CARREFOUR CONTACT

26 avenue Camille Jouffrault Argenton les Vallées 05 49 65 72 13

LA MOUTIERETTE

6 lieu-dit la Sorinière Moutiers sous Argenton moutierette@gmail.com 05 49 65 64 06 - 06 62 45 78 20

LES P'TITES HALLES

Place du 4 août Argenton les Vallées fruitsetrosiers79@orange.fr 06 87 90 19 49

DÉCORATION - JARDIN

L'ATELIER DU MOULIN

(tapissier, décorateur)

Le Moulin de la grève La Coudre 05 49 80 43 09 - 06 84 55 68 35

NAEV (restauration de meubles)

20 av du Général de Gaulle Argenton les Vallées

TOURNERIE DE L'ARGENTON

17 rue du Grand Fief La Chapelle Gaudin tournerie.argenton@wadanoo.fr 05 49 67 86 53

SARL PILOTEAU (paysagiste)

La Fenêtre Ulcot contact@pascalpiloteau.com 05 49 96 88 81 - 06 24 32 30 80

FORMATION

ALTERNANCES SARL

7 route d'Argenton Moutiers sous Argenton 05 49 65 79 99 - 06 08 32 25 10

DEROUET FORMATION (conduite et mobilité citoyenne)

1 place du 4 août Argenton les Vallées argenton@derouetformation.fr 05 49 65 04 39

HEBERGEMENT

LA BAIE ET LE CHENE (2 gîtes)

La Charrière - Sanzay Argenton les Vallées paul.braithwaite@wanadoo.fr 05 49 80 26 58

JACQUELINE BREMOND (gîte)

La Petite Ordonnière Ulcot bremond.jacqueline@wanadoo.fr 02 41 45 65 61 - 06 22 22 35 64

CAMPING A LA FERME

Le Grand Saule La Coudre 05 49 80 21 61 - 06 86 70 56 30

LA CACHETTE (gîte)

1 rue Bertin La Chapelle Gaudin lacachettegite@gmail.com 05 49 96 61 26 - 06 58 11 38 76

LA COUDRIERE (gîte)

2 rue des Coudriers La Coudre 05 17 29 01 55

FERME EQUESTRE DU GRAND SAULE (gîte de groupe)

Le Grand Saule La Coudre grandsaule@wanadoo.fr 05 49 80 21 61 06 86 70 56 30 - 06 74 49 57 56

LA GILBERGERE (gîte d'etape)

La Gilbergère - Boësse Argenton les Vallées ricou.c@orange.fr 05 49 65 75 58

CATHERINE ET ROBERT GIRAULT (gîte rural)

Le Grand Saule La Coudre catherine.girault@sfr.fr 06 19 52 61 93 - 06 08 48 82 94

LES GLYCINES (gîte)

3 montée des Glycines Argenton les Vallées jean.duchesne@live.fr 05 17 29 08 37 - 06 21 59 18 05

LES HIRONDELLES (gîte)

3 les loges Boussy La Chapelle Gaudin frouin.christian@orange.fr 05 49 74 25 93 - 06 42 30 35 63

LES OUCHES (gîte)

4 Le Chironneau Moutiers sous Argenton 05 17 29 50 26 - 06 24 94 32 91

LA THIBAUDIERE (gîte)

2 la Thibaudière La Chapelle Gaudin gouffie.hubert@orange.fr 05 49 96 47 96 - 06 74 26 64 88

LA TOUR D'AUZAY (gîte)

12 rue du Petit Pont Auzay - Sanzay Argenton les Vallées contact@latourdauzay.fr 09 63 28 07 60 06 76 45 02 11 - 06 98 38 31 73

INDUSTRIE

ASL2I (ingéniérie)

1 rue des glycines La Chapelle Gaudin 05 49 96 43 24 - 05 49 67 04 64

NICOLL (fabrication et négoce de matières plastiques)

Route d'Etusson Argenton les Vallées 05 49 65 71 79

TERRENA (distributeur de fioul)

Chemin de Renoux Argenton les Vallées bmonginot@terrena.fr 02 40 98 92 28

TOLTEX (fabrication et distribution de PDTS pour plantes/arbres)

Zone industrielle - Route d'Etusson Argenton les Vallées contact@toltex.fr 05 49 65 96 47

MARCHÉ (jeudi matin)

MIEL

Jean-Pierre BEAUNEVEU

09 75 53 68 39 - 05 49 65 77 70

CONFITURE

Les douceurs champêtres stemichaud@wanadoo.fr 05 49 65 94 73

BOUCHER SARL DUBILLAUD

05 49 66 04 72

PRIMEUR

Les fruits et légumes de Jenny

JUS DE POMMES

Les Vergers des Tilleuls

www.les-vergers-des-tilleuls.fr 05 49 65 71 52 - 06 78 80 44 72

POISSONIER

Bernard RENOUX

Rue de l'Aumonerie 79390 Doux

05 49 63 11 41 - 06 80 70 58 56 06 81 57 95 59

VÊTEMENTS Michel LIGNIER

80 route de Boismé 79300 Terves 05 49 74 22 48

CHAUSSURES Mr LEFORT

49450 St André de la Marche 02 41 55 16 24

PLANTES

Nicolas TELLIET

La Casse 79100 Louzv

09 70 35 32 78 - 06 27 32 01 93

FROMAGE

Sébastien COURJAULT

10 rue de la dine 86330 Saint Clair

05 49 98 67 76 - 06 31 56 09 96

MÉTIER EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE

ARGENTON ALPAGAS

1 les Brissonnières Le Breuil sous Argenton gite@argentonalpacas.eu 05 49 65 31 03 - 06 40 18 03 86

FROMAGERIE DESSEVRE

1 lieu dit les Ormeaux Moutiers sous Argenton jean-christophe.dessevre@orange.fr 05 49 65 93 99 - 06 80 77 94 72

ELEVAGE DES GEANTS DU BOCAGE

(élevage de chiens)

Les Prés

Moutiers sous Argenton 05 49 65 04 63 - 07 84 43 54 22

LA FERME DES ENFANTS

(ferme pédagogique)

15 lieu dit Mirémont Moutiers sous Argenton lafermedesenfants@gmail.com 05 49 65 23 46 - 06 85 59 51 49

SARL GABARD SYSTÈME (conception et fabrication

de matériel d'élevage auto)

1 bis lieu dit La Grange Moutiers sous Argenton 05 49 65 71 11

EARL GODET (volailler)

23 rue du Paradis Moutiers sous Argenton jean-noel.godet@wanadoo.fr 05 49 65 38 11 - 06 14 13 73 39

HYPHARM

La Corbière jeanjacques.david@hypharm.com 02 41 70 36 90

LE JARDIN DES ORMEAUX

(maraichage Bio)

3 lieu dit les Ormeaux Moutiers sous Argenton 05 49 65 00 26

EURL PIERROIS NEGOCE

(commerce de gros animaux)

Lieu-dit La Sauvagère Argenton les Vallées pierrois.l.s@wanadoo.fr 05 49 65 99 09

PISCICULTURE DU BOCAGE

(aquaculture)

1 Liniers Moutiers sous Argenton 05 49 65 39 33

TRAVAUX AGRICOLES

Les Hautes Roches - Boësse Argenton les Vallées 05 49 65 73 13

RESTAURATION - BAR

AUBERGE DE LA SOURCE

5 rue d'Anjou La Coudre 05 49 80 15 03 - 06 16 88 03 02

BAR TABAC

4 rue principale Moutiers sous Argenton therese.bodet@orange.fr 05 49 65 71 12

LE CALIMERO

Place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 65 70 35

100 COUVERTS

Place du 4 août Argenton les Vallées 05 49 80 10 54

LE RELAIS DU VIEUX CHÂTEAU

5, rue de l'Ermitage - Sanzay Argenton les Vallées 05 49 65 71 20

RESTAURANT DU LAC

Route d'Hautibus Argenton les Vallées 05 49 65 93 67

SANTÉ

AMBULANCES REUNIES DU CHÂTEAU

6 route de Bressuire Argenton les Vallées 05 49 65 71 90

KINESITHERAPEUTE (7 praticiens)

11 rue Rabelais Argenton les Vallées 05 49 65 72 27

OSTEOPATHE

5 place de la Libération Argenton les Vallées osteobossu@gmail.com 07 85 19 46 18

SOINS INFIRMIERS

(5 infirmiers)

5 place de la Libération Argenton les Vallées infirmieres.argenton@orange.fr 05 49 65 73 45

LA RESIDENCE DU LAC

14 avenue Camille Jouffrault Argenton les Vallées accueil@lelac79.fr 05 49 65 70 29

SERVICES

ASSISTANTES MATERNELLES AUDEBEAU AURÉLIE

05 49 74 11 25

CHIRON ANDRÉE

05 49 65 90 40

CHIRON CATHERINE

05 49 65 79 21

CHIRON LAËTITIA

05 49 65 70 11

COUTANT KATIA

05 49 65 77 20

DEBARRE NADÈGE

05 49 72 13 08

DECESVRE EMMANUELLE

05 49 72 18 00

DELORME ÉMILIE

06 14 24 20 39

GUILLON NOËLLE

05 49 65 91 40

GUYMARD DELPHINE

05 49 65 23 92

JAUNET MARIE-ANGE

05 49 65 91 10

LANDAIS VALÉRIE

05 49 80 42 28

LEBEAULT STÉPHANIE

05 49 74 67 03

MARTIN JULIE

05 17 32 12 21

MÉNARD ALINE

05 49 80 21 34

POYER MARTINE

05 49 65 90 52

TALLIER CHRISTIANE

05 49 65 72 94

ASSISTANTES SOCIALES

Delphine CLERJAUD et Catherine DOUBLET 05 49 68 07 33

ATELIER R&C (architectes)

14 place de la Libération Argenton les Vallées archi.rc@orange.fr 05 49 72 93 12

NOTAIRE

Place du 4 août Argenton les Vallées geraldine.chabot-monroche@notaires.fr 05 49 65 60 10

ETB J.P. LAINE (ramonage)

15 avenue Camille Jouffrault Argenton les Vallées 05 49 65 72 58

POMPES FUNEBRES

6 route de Bressuire Argenton les Vallées pfreuniesduchateau@yahoo.fr 05 49 65 71 90

CARREFOUR CONTACT

(essence en libre service)
Rue Camille Gouffrault

Argenton les Vallées

STATION SERVICE ELAN

7 le Pont Cadoré Le Breuil sous Argenton 05 49 65 75 56

ARGENTONNAY SE MET À L'HEURE DES SUPPORTS NUMÉRIQUES

Soucieuse de fédérer les informations de ses 6 communes, Argentonnay a lancé, en 2017, son nouveau site internet. Véritable vitrine de la commune, il permet à chacun, en quelques clics, d'avoir connaissance d'une profusion d'informations de tous types, pratiques, économiques et touristiques toujours actualisées ...

Pour y accéder, il vous suffit d'entrer l'adresse suivante :

www.argentonnay.fr



Accessible sur différents écrans (mobiles, tablettes et ordinateurs), ce site permet de retrouver facilement et à partir de son bandeau, une multitude d'informations classées par catégories :

- un onglet est consacré, par exemple, à la découverte de la commune (histoire, géographie, hébergements, restauration ...),
- un autre nommé «Vie Municipale» est constitué d'un trombinoscope permettant d'identifier chaque élu ... alors qu'un annuaire des «Associations et des Entreprises» reprend les informations pratiques de celles-ci ... et qu'une autre catégorie est entièrement dédiée au «Tourisme», sans oublier l'Agenda des manifestations ...

Enfin, pour permettre un renvoi rapide sur ce nouveau site, Argentonnay a créé un QR code. Simple d'utilisation le QR Code se lit comme un lecteur de code-barres. Il vous suffit de le viser avec l'appareil photo de votre téléphone mobile pour que l'application de lecture de celui-ci le reconnaisse et effectue l'action associée et ouvre la page d'accueil du site (sous réseve que vous ayez préalablement installé l'application gratuite QR Code Reader).



Toujours dans le même esprit de service à la population, Argentonnay a mis en place cette même année, une page Facebook consultable à partir de «Commune d'Argentonnay».



Cette page gratuite est accessible à tous, que l'on possède ou non un compte Facebook.

Pour tous ceux qui n'ont pas l'habitude de ce nouveau média, n'ayez pas d'inquiétude, c'est fort simple d'avoir accès à cette mine d'or d'informations, hyper réactive en matière d'activités et sorties locales :

- si vous avez un compte Facebook : entrez dans le moteur de recherche de Facebook «Commune d'Argentonnay» ... une fois sur la page, abonnez-vous en cliquant sur «j'aime».
- si vous n'en avez pas : entrez «www.facebook.com/argentonnay/» dans votre moteur de recherche et vous y trouverez la nage.

Avec la création de cette page interactive, Argentonnay a pour objectif de mieux vous informer tout en recueillant vos avis et commentaires à son sujet.

GESTION DES DÉCHETS: LES ACTUALITÉS DU NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE

Habitants d'Argenton les Vallées

• Vous n'êtes pas encore équipé de nouveaux bacs ou d'une carte pour utiliser le nouveau service ? Le comptage officiel du nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères démarre le 1^{er} janvier 2018. Il servira au calcul de la part variable de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative en 2019 (voir détails ci-dessous). En 2018, vous continuer de payer la taxe actuelle (TEOM).



Jours de collecte :

Toutes les semaines pour les ordures ménagères : le lundi.

Tous les 15 jours pour déchets recyclables : le jeudi en semaine paire.

Après un jour férié, les collectes sont décalées d'une journée.

Vos bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte, les tournées démarrent à 2h et peuvent se prolonger jusqu'à 18h.

• Vous êtes équipé d'une carte pour déposer vos ordures ménagères dans un point d'apport collectif ?

L'année 2018 sera une année complète d'expérimentation «comptage à blanc ».

Le comptage officiel du nombre de dépôts avec votre carte démarrera en 2019, pour une première taxe incitative en 2020. (En 2018 et 2019, vous continuez à payer la taxe actuelle).

Si vous n'êtes pas encore équipé de nouveaux bacs ou d'une carte pour utiliser le nouveau service ?

Contactez dès à présent le service Gestion des déchets de l'Agglomération

05 49 81 15 15 ou dechets@agglo2b.fr

Habitants du Breuil sous Argenton

Le nouveau service sera déployé entre mi-décembre 2017 et mi-janvier 2018.

• Collecte en porte à porte pour les habitants du bourg

Lors de la visite des ambassadeurs, les habitants des bourgs recevront de nouveaux bacs individuels (d'ordures ménagères et de déchets recyclables) ainsi qu'un nouveau «Kit pratique» de la gestion des déchets.

• Collecte en apport volontaire pour les habitants des écarts

Pour les usagers des écarts et les foyers ne pouvant pas recevoir de bacs individuels, de nouveaux points d'apport volontaire vont faire leur arrivée sur la commune avec 3 conteneurs libre accès : pour les ordures ménagères avec carte d'accès, pour les papiers et les emballages et pour le verre.

Lors de leur visite, les ambassadeurs donneront les informations pratiques sur l'utilisation des conteneurs et remettront la carte d'accès au conteneur d'ordures ménagères ainsi qu'un sac de transport pour les déchets recyclables.

En attendant ce nouveau dispositif, le service actuel de collecte des déchets est maintenu.

Habitants de La Chapelle Gaudin, Moutiers sous Argenton, La Coudre et Ulcot

Le nouveau service de collecte sera déployé en 2018.

Dans le courant de l'année 2018, de nouveaux conteneurs collectifs avec un contrôle d'accès seront installés. Chaque foyer recevra la visite d'ambassadeurs de l'Agglo 2B pour expliquer le fonctionnement du nouveau système et remettre une carte personnalisée qui permettra de déposer les déchets dans les nouveaux points de collecte.

En attendant ce nouveau dispositif, le service actuel de collecte des déchets est maintenu.



